



COMPTES RENDUS

[Suzanne Duval](#), [Christian Leduc](#), [Maxime Jebar](#), [Jean-Robert Armogathe](#), [Louis Pijaudier-Cabot](#), [Camilo Silva](#), [Maxime Cartron](#), [Jean Sérié](#), [Élodie Cassan](#), [David Gilbert](#), [Bernard Teyssandier](#), [Michèle Rosellini](#), [Delphine Amstutz](#), [Ferenc Tóth](#), [Damien Fontvieille](#)

Presses Universitaires de France | « Dix-septième siècle »

2021/4 n° 293 | pages 550 à 550

ISSN 0012-4273

ISBN 9782130828693

DOI 10.3917/dss.214.0550

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-dix-septieme-siecle-2021-4-page-550.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France.

© Presses Universitaires de France. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Comptes rendus

Olivier LEPLATRE (dir.), *Le Clair-obscur du visible. Fénelon et l'image*, Genève, Droz, « Cahiers du Gadges », 2016, 467 p., 16 × 24 cm.

Constatant en préface de ce livre le regain d'intérêt que connaît Fénelon depuis le XXI^e siècle, après une longue défaveur orchestrée notamment à la fin du XIX^e siècle (L. Susini), François-Xavier Cuche souligne la situation de ce « passeur fondamental » (p. 6) situé entre diverses sensibilités, dévote et mondaine, ancienne et moderne. Les vingt études de cet ouvrage richement illustré par une cinquantaine de documents iconographiques rendent compte de l'amplitude du thème de l'image chez Fénelon en abordant des domaines aussi variés que la théologie, la philosophie, l'art, l'éloquence, le style, la lexicologie et l'histoire du livre. Les multiples usages et sens du terme « représenter », sous la plume de Fénelon (Fr. Berlan) permettent de saisir la pluralité des enjeux que la forme de l'image assume chez lui : énoncer un discours sensible, mais qui mobilise toutes les facultés de l'esprit : non seulement l'imagination, mais aussi le jugement (L. Susini), la mémoire (P. Touboul, Fr. Berlan) et la contemplation (Chr. Belin).

Lieu névralgique de l'activité spirituelle, l'image est pensée et pratiquée par Fénelon en des termes avant tout rhétoriques, selon une perspective typique de l'Ancien Régime. Comme en témoignent ses œuvres fictionnelles et en particulier son goût pour l'hypotypose dans les *Aventures de Télémaque* (A. Cantillon, L. Susini, B. Teyssandier) ou les opuscules pédagogiques (I. Trivisiani-Moreau), comme le prouve aussi son goût pour la peinture au dessin net de Raphaël et de Poussin (Chr. Belin, A. Brunn) et pour les sculptures dépourvues de lascivité (O. Dussud), le discours de Fénelon s'appuie volontiers sur des images pour transmettre sa pensée par des voies sensibles, tout en modérant leur dangereuse séduction (A. Cantillon).

Pendant cette fonction rhétorique traditionnelle est travaillée en profondeur, chez Fénelon, par sa pensée théologique. Héritier de Platon, Fénelon place l'image dans une relation ambivalente avec la vérité, dont elle est à la fois une copie potentiellement mensongère et un reflet (L. Mattiussi). Conformément à la conception cartésienne de l'infini, il n'existe pas, selon Fénelon, d'image de Dieu mais seulement une idée de Dieu (H. Michon). Son augustinisme le conduit en outre à penser le cheminement du mystique dans une relation intériorisée au divin. Mais l'image, située par définition au cœur de l'Incarnation chrétienne et de la relation de ressemblance entre Dieu et l'homme, ce dernier étant façonné à son image (H. Michon), est indispensable au discours et aux écrits spirituels et, de manière plus large, à toute pédagogie, la fin justifiant les moyens pour que l'homme déchu puisse accéder à la foi (L. Mattiussi, B. Papasogli). Fénelon développe donc une anthropologie où l'architecture sensible du monde est le moyen le plus évident de toucher le cœur du chrétien (B. Papasogli). Comme forme sensible, cependant, l'image souligne le caractère paradoxal de la pensée mystique de Fénelon : paradoxe d'une contemplation sans vision, et d'un amour pur, c'est à dire entièrement émancipé de la faculté d'imagination (Chr. Belin).

Le paradoxe du pur amour a aussi trait à la pensée fénelonienne de la subjectivité, puisque cet amour se déploie dans l'intériorité du fidèle, tout en lui faisant oublier sa

personne propre, ce qui a une incidence forte sur le régime esthétique de l'image. En « analyste de l'intériorité » (Fr. Berlan, p. 339) Fénelon décrit le plaisir procuré par les œuvres de l'art en des termes proches de la contemplation mystique : le modèle de Poussin est celui d'un peintre contemplatif, qui soumet sa manière à la vérité de la création. Dans cette perspective, l'auteur du tableau, de même que le spectateur, perd dans la contemplation jusqu'au sentiment de sa propre subjectivité (O. Dussud), phénomène de dépersonnalisation également à l'œuvre dans l'usage fénelonien des métaphores-cliché (L. Susini). Delphine Reguig montre combien cette conception du style impersonnel est décisive dans l'interprétation que donne Fénelon de la catégorie du sublime : contrairement à ce qu'en disent Longin et Boileau, le sublime produit selon lui une vision qui s'accompagne de la « disparition du poète », disparition qui va de pair avec le ravissement du lecteur (p. 89). Agathe Mezzadri aborde cette problématique d'un point de vue stylistique : le prétendu non-style de Fénelon, que ce dernier a théorisé comme un « style coulant » (distinct de la rhétorique conversationnelle des auteurs mondains de son époque en particulier parce que Fénelon opte plutôt pour la parataxe asyndétique, soit l'absence de mots de liaison), met en pratique cet idéal d'une écriture pure, émancipée de la prison ou des torrents peu maîtrisés de la singularité stylistique outrée ; un style qui coule tellement de source qu'il fait oublier le lieu de sa source, effaçant la présence de l'auteur. Ce style pur, caractérisé par un goût pour la répétition et la variation du sens des mêmes mots (tendance qui fera beaucoup pour le désaveu de Fénelon au temps de la prose d'art du XIX^e siècle), communique au lecteur le sentiment de l'infini « par le retour perpétuel de ce qui semble le même et qui est pourtant autre » (A. Mezzadri, p. 383).

Dans la prose de Fénelon, cependant, la pratique de l'image ne relève en rien d'une écriture blanche, et malgré sa défense d'une éloquence naturelle et d'un effacement de soi, son écriture ne semble pas totalement étrangère aux rhétoriques de l'ingéniosité des littératures européennes du premier XVII^e siècle et en particulier au goût pour l'ekphrasis et l'hypotypose des écrits des jésuites. Cette hypothèse n'est pas explicitement formulée par les contributeurs de l'ouvrage, mais elle est suggérée par la filiation que souligne B. Teyssandier entre les *Dialogues des morts* de Fénelon et la traduction par Vigenère des *Images* de Philostrate (p. 137). L'hypothèse d'une ingéniosité fénelonienne ressort également des descriptions et métaphores de l'auteur qui sont citées et commentées au fil des contributions, témoignant bien souvent d'une imagerie tout à fait traditionnelle, mais intégrée dans des agencements ingénieux et surprenants. Fr. Berlan et É. Tourrette soulignent ainsi la fantaisie créatrice du *Voyage supposé en 1690*, où Fénelon anticipe la photographie en imaginant une eau qui, en se glaçant, reproduit le portrait « ineffaçable » de celui où celle qui vient s'y mirer : « c'étoit un tableau aussi fidèle que les plus polies glaces du miroir » (p. 211). Quand l'image se met au service de l'abstraction pour exprimer une idée, comme c'est le cas de la métaphore du ruisseau pour signifier le style coulant (A. Mezzadri) ou du cabinet de peinture pour décrire le fonctionnement de la mémoire (P. Touboul), son expressivité excède la signification qui lui est donnée (L. Mattiussi), et aboutit à une pensée ouverte, imagée et poétique plutôt qu'allégorique : d'où la poésie heuristique qui imprègne les écrits spirituels de l'auteur. V. Kapp met ainsi en lumière le thème poétisé de l'enfant qui traverse la pensée théologique de Fénelon, la figure de Jésus instruisant les Docteurs donnant lieu à un éloge de la folie et de l'ignorances enfantines, opposées, dans le dialogue épistolaire avec Mme Guyon, à la triste philosophie : « Une heureuse ignorance/Est ma science ;/Jésus et son enfance,/ C'est tout mon bien/[...] Tais-toi philosophie ! Que tu m'ennuies ! » (p. 183). Mais c'est aussi à une réflexion novatrice sur les enfants et la pédagogie qui leur convient

que donne lieu cette thématique, dans laquelle s'invente « une nouvelle vision de l'enfance promue par Rousseau, grand admirateur de Fénelon » (p. 185).

L'écriture de Fénelon apparaît donc non seulement propice à l'expression imagée, mais aussi nourrie en profondeur par la culture de l'image qui caractérise l'Ancien Régime, dans l'ensemble des arts plastiques et verbaux. En témoigne la prégnance, dans ses descriptions, d'un trésor de métaphores traditionnelles que Fénelon, en particulier dans les *Aventures de Télémaque*, réagence avec un art subtil du point de vue et du contrepoint (L. Susini), ou encore les silhouettes sculpturales de ses personnages, qu'il a pu contempler dans des jardins ou sur les gravures qui circulaient à son époque (O. Dussud). Si bien que l'expression fréquente sous sa plume (et tout à fait topique) de la représentation qui vient « se graver » dans la mémoire (Fr. Berlan, P. Touboul) exprime sans doute une sensibilité aigüe aux images, proche du sentiment esthétique (ainsi J. Fuk montre comment la critique d'art fénelonienne a pu inspirer, au XX^e siècle, la sémiotique de Louis Marin). Cette métaphore de la mémoire comme gravure témoigne aussi de l'effet que voulaient produire l'écriture et la personne de Fénelon (« Il fallait faire effort pour ne pas le regarder » selon Saint-Simon, cité par M.-C. Planche p. 395). De cette écriture visuellement marquante et mémorable témoignent les illustrations des éditions de son œuvre du XVIII^e au XIX^e siècles, abondamment exemplifiées et reproduites dans l'ouvrage (B. Teyssandier, M.-C. Planche, O. Leplatre, P. Michel), éditions dans lesquelles figuraient, bien souvent, un portrait de Fénelon lui-même en amateur des Belles-Lettres et des Beaux-Arts. Aux images empreintes de douceur qui caractérisent les livres de l'Ancien Régime qui vont jusqu'à reprendre le dispositif éditorial de la *Carte de Tendre* de Madeleine de Scudéry en ornant les *Aventures de Télémaque* de somptueuses cartes géographiques (O. Leplatre), succèdent à l'époque de la Restauration « des scènes de violence d'un frénétisme tout romantique », l'utopie de la Bétique venant figurer « les bienfaits du développement économique de la *monarchie de Philippe* » (P. Michel, p. 452).

C'est donc à un voyage dans l'imagerie prolifique de l'œuvre de Fénelon que nous invite ce beau livre, tout en écrivant une page peu connue de l'histoire de la sensibilité, où la pensée de Fénelon semble se situer au point de rencontre entre une rhétorique chrétienne de l'image séculaire et les premiers frémissements d'une esthétique subjectiviste. De même, sa pratique de l'image touche un point sensible et encore trop méconnu de la langue littéraire classique, en associant l'effacement du style à l'éclat de la représentation : on comprend qu'une telle sensibilité ait pu faire les délices des lecteurs de l'époque de la *Princesse de Clèves*, qu'elle ait pu décliner à mesure que la singularité stylistique devenait synonyme du beau style au XIX^e siècle, et qu'elle revienne aujourd'hui, peu après qu'un certain néo-classicisme a gagné du terrain dans la littérature contemporaine et que la recherche en lettres retrouve le goût des styles insaisissables, aux charmes opérants bien qu'imperceptibles.

Suzanne Duval

Luca BASSO (dir.), *Leibniz und das Naturrecht*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2019, 201 p., 19 × 24 cm.

Parmi les parties de la pensée de Leibniz encore aujourd'hui peu documentées, on peut sans doute compter ses travaux sur le droit, la jurisprudence et la politique, domaines auxquels celui-ci a pourtant contribué de manière importante. On sait que

Leibniz fut diplomate et conseiller politique, de sorte que les questions de droit et de politique l'intéressèrent au moins de façon directement pratique. Un nombre important d'écrits portent toutefois sur ces aspects à partir de réflexions théoriques et permettent de dégager un véritable ensemble doctrinal qui se distingue de façon manifeste. L'une des difficultés qui explique une postérité souvent marginale réside probablement dans le type d'ouvrages dans lesquels Leibniz énonce ses principales idées. En effet, Leibniz discute des questions de fondement du droit, de l'autorité politique ou de la souveraineté dans des contextes textuels précis à visée pragmatique, lesquels ne constituent donc pas des traités généraux à la manière du *Léviathan* ou du *Tractatus theologico-politicus*. Par exemple, il présente sa conception de la souveraineté dans le *De jure suprematus*, mais dont l'objet principal est en réalité l'évaluation du pouvoir politique des princes au sein du Saint-Empire romain germanique et de la possibilité que ceux-ci puissent participer aux négociations internationales. Il en est de même du *Mars Christianissimus* et de la préface au *Codex Juris Gentium* qui adressent pour l'essentiel des critiques à la politique expansionniste de Louis XIV. Il existe certes des travaux qui tentent de dégager les thèses centrales leibniziennes à partir de ces circonstances historiques, en particulier ceux de Hans-Peter Schneider, de Patrick Riley et, plus récemment, de Hubertus Busche, mais un travail substantiel reste encore à accomplir sur plusieurs éléments.

Le présent volume dirigé par Luca Basso vise à combler l'une de ces lacunes en s'intéressant au droit naturel. Issus d'un colloque organisé à Padoue en 2016, les textes rassemblés dans le collectif portent principalement sur les positions défendues par Leibniz quant aux rapports qu'entretient le droit naturel avec le droit positif, le pouvoir divin, la morale et des aspects de l'autorité et de la gouvernance politique. Par ailleurs, comme l'indique Basso dans son introduction, l'une des caractéristiques de la pensée leibnizienne se trouve dans des liens constants établis entre le droit naturel, la théologie et la métaphysique, de telle sorte qu'il serait difficile de penser le juridique sans une réflexion sur les fondements théologiques et métaphysiques qui le rende possible.

Les contributions du volume ont pour objet une diversité de sujets, mais on constate qu'une bonne part vise à comparer la pensée leibnizienne avec celles de la tradition et de l'époque moderne. Cela reflète bien entendu la manière dont Leibniz formule ses doctrines, souvent dans des situations polémiques ou dialogiques qui font intervenir une pluralité d'auteurs et de corpus. Plusieurs articles expliquent ainsi la manière dont Leibniz interprète les doctrines d'Aristote, de Machiavel, de Grotius, de Hobbes et de Spinoza, pour ne nommer que les plus connues, afin de se positionner eu égard aux questions juridiques et politiques. Ses critiques du volontarisme de Hobbes, en particulier, sont notoires et des textes y sont consacrés (Armgardt et Basso). D'autres figures moins souvent couvertes dans la recherche sont également analysées ; les études ayant trait aux sources augustiniennes (Rudolph) ainsi qu'à l'interprétation des positions de Besold (Blank) et de Pufendorf (Rateau) sont particulièrement réussies. Certaines contributions entendent montrer le contexte précis d'élaboration des théories leibniziennes, plus précisément dans sa pratique (De Salas) ou sur le plan terminologique (Palaia). Saluons également les efforts du directeur du volume qui offre en introduction un tableau d'ensemble aidant à la compréhension des enjeux de recherche.

Malgré les qualités notables du collectif, il faut quand même souligner quelques faiblesses. Dans un premier temps, l'ensemble manque parfois de cohérence, puisque chaque auteur semble avoir élaboré son chapitre sans considérer les autres contributions. Il est par ailleurs dommage que des textes centraux de la pensée juridique de Leibniz soient généralement absents. La *Nova methodus discendae docendaeque Jurisprudentiae*, le *De jure suprematus* ou les *Méditations sur la notion commune de justice* sont certes mentionnés à quelques reprises, mais ce n'est que rarement que des interprétations

novatrices en sont réellement proposées. À force de comparer les positions de Leibniz avec celles des anciens ou de ses contemporains, on se retrouve finalement avec très peu de contributions portant directement sur des notions ou doctrines centrales. Il en est de même du rapport, mentionné précédemment, entre le droit naturel, la théologie et la métaphysique. Des textes métaphysiques comme les *Principes de la nature et de la grâce* ou les *Essais de théodicée* sont, en fin de compte, absentes des analyses proposées, bien que des considérations quant au droit naturel dans son fondement ontologique et théologique y soient discutées.

Ces réserves n'enlèvent cependant rien à la pertinence et l'originalité d'ensemble du volume. Le chercheur y trouvera des analyses fécondes et somme toute variées sur la doctrine leibnizienne du droit naturel. Le point le plus remarquable reste sans aucun doute l'effort de contextualisation auquel se prêtent les auteurs pour mieux documenter la pensée de Leibniz.

Christian Leduc

Delphine AMSTUTZ, Boris DONNÉ, Guillaume PEUREUX, Bernard TEYSSANDIER (dir.), « *Jusqu'au sombre plaisir d'un cœur mélancolique* », *Études de littérature française du XVII^e siècle offertes à Patrick Dandrey*, Paris, Hermann, 2018, 456 p., 17 × 24 cm.

Ces mélanges honorifiques offerts à Patrick Dandrey, professeur émérite de littérature française à la Sorbonne, rassemblent trente-huit contributions de pairs, disciples et amis, réparties équitablement en fonction des trois principaux pôles qui ont aimanté ses nombreux articles et ouvrages depuis quatre décennies et autour desquels, souvent de près, les contributeurs ont gravité : Molière, La Fontaine et la mélancolie. Si la diversité semble une loi du genre, l'harmonieuse économie du recueil, ordonné avec souplesse, semble faire écho au jardin à la française auquel s'est souvent intéressé Patrick Dandrey. Le seuil est composé de deux hommages rendus à celui-ci respectivement par les directeurs de l'ouvrage et par Bernard Beugnot. Le lecteur est ensuite convié à partager la hauteur de vue de Patrick Dandrey depuis son discours de réception à la Société Royale du Canada, qui défend l'hypothèse d'une naissance de la culture au XVII^e siècle. S'ensuivent les articles des collègues et disciples, études que nous nous permettons de résumer par une libre déambulation au sein de chacune des sections.

La première section est placée « sous le signe de Molière ». Plusieurs dramaturges du XVII^e siècle y sont abordés : Racine, par le prisme à la fois de l'influence des *Hymnes* de Sacy (Philippe Sellier) et de sa réception romantique (Larry Norman), mais aussi Jacques Pradon, dont Thomas Pavel éclaire les raisons du succès de sa pièce *Phèdre et Hippolyte*. Les frontières génériques du théâtre sont également interrogées par l'étude de Christian Biet sur « le dialogue des vivants et des morts ». Les autres contributions touchent de plus près à l'œuvre de Molière, à commencer par l'étude liminaire de Christian Delmas, consacrée aux « pièces à machines », et celle de Jean Serroy concernant la polémique sur la paternité des œuvres de Corneille. Cette section est en outre composée de quatre articles plus thématiques, dont deux portent sur la mise en scène des « déviations » religieuses (Charles Mazouer) et juridiques (Jean Leclerc). Les deux autres portent quant à eux sur la « parenté secrète » de *L'École des femmes* et du conte « Comment l'esprit vient aux filles » (Michèle Rosellini) et sur Don Juan comme personnage anti-galant (Myriam Dufour-Maître). Si ces derniers articles rappellent l'ambition du dramaturge de corriger les mœurs par le rire, Boris Donné émet l'hypothèse

que cette visée affichée occulterait des vacillations plus secrètes, dissimulées au sein de l'éloge du tabac de *Dom Juan*. Enfin, deux articles s'intéressent à la réception de l'œuvre du dramaturge : l'un dans les *Mémoires* de Saint-Simon, qui révèlent un goût du démasquement analogue à celui de Molière (Damien Crellier), l'autre par le biais de la lecture pessimiste du *Misanthrope*, « nouvelle orthodoxie » qui s'est imposée sur la scène francophone depuis les années 1960.

Si la seconde section du recueil est établie « sous le signe de La Fontaine », il y est aussi question de quelques-uns de ses prédécesseurs, à l'instar du prieur Audin, dont Bernard Teyssandier révèle l'ambition poétique de ses *Fables héroïques*, et de Jean Baudoin, dont les *Fables d'Ésope phrygien* constituent à cette époque selon Delphine Amstutz un espace de discussion philosophique contre l'historiographie officielle. Les autres articles sont consacrés à l'œuvre de La Fontaine dont l'étude a été récemment renouvelée en partie par des approches généticienne et archéologique. Guillaume Peureux éclaire ainsi la genèse du premier recueil par la comparaison de deux manuscrits parisiens. Antoine Biscéré, quant à lui, mène une enquête tout aussi minutieuse afin de réévaluer la part de la *Mythologia Æsopica* de Nevelet comme source de La Fontaine. Plusieurs contributeurs s'intéressent à l'ambiguïté portée éthique des *Fables* en revenant par exemple sur « la paradoxale hypnose » de « La cigale et la fourmi » à partir d'une méthode inspirée par la psychanalyse (Hélène Merlin-Kajman) ou sur les usages variés de la Bible (Gérard Ferreyrolles). À cette éventuelle sinuosité morale de la fable pourrait répondre sur le plan de l'écriture l'« art [lafontainien] du détournement » mis en lumière par Stéphane Macé dans son étude de la périphrase au XVII^e siècle. Les fables non publiées sont également mises à l'honneur : étude de Jean-Marc Chatelain rappelle que le poète se prêta lors de la guerre de Hollande au « concours » poétique inscrit dans le cadre de la propagande royale et initié par *Sol et Ranæ* du père Commire. Cette section s'ouvre en outre aux œuvres moins canoniques du fabuliste telles que le livret de *Daphné*, dont la création est située par Céline Bonhert dans le cadre de la concurrence érudite autour des conceptions du divertissement royal, ou encore le poème chrétien *Saint-Malc*, qu'Alain Génétiot présente, entre les *Fables* et les *Contes*, comme une troisième voie au sein du genre bref pratiqué par La Fontaine. Enfin, trois études concluent la partie par une approche plus transversale de l'œuvre du poète. Federico Corradi montre en effet comment La Fontaine affirme sa liberté par un va-et-vient constant entre la posture du poète artisan et celle du poète négligent ; l'étude de Tiphaine Rolland démontre que l'usage de l'imaginaire mélancolique par le fabuliste dépasse la traditionnelle conception thérapeutique du rire pour être orienté vers une « esthétique de la délectation » ; et Yves Le Pestipon explore quant à lui la polysémie et les usages de la notion de « discrétion » pour l'ériger en « mode d'emploi » de l'œuvre du fabuliste.

L'ultime section est édifiée « sous le signe de Saturne ». Si certains contributeurs s'aventurent en amont ou en aval du XVII^e siècle en analysant le mythe comme « représentation active » dans l'œuvre de Roger Caillois (Alain Viala) ou la littérature latine dite « décadente » comme contre-modèle dans la littérature du XIX^e siècle (Emmanuel Bury), la cohérence de cette partie réside dans l'attention portée à l'imaginaire du corps, à l'instar de l'article de Cécile Toublet sur le *Polyandre* de Sorel, et à l'intérêt porté à la réception des théories humorales au cours du Grand Siècle. En effet, plusieurs articles étudient les rapports entre le rire et la bile noire dans les lettres, et parfois dans les arts visuels : c'est le cas de celui de Radu Suciuc sur l'estampe du médecin farceur de Jacques Lagniet. Si Delphine Denis analyse la « double postulation », à la fois gaie et mélancolique, de *L'Astrée*, deux contributions témoignent d'un autre type de relation entre les deux instances : évoquant chacune l'héritage démocratien, elles mettent en lumière les

rappports étroits entre humeurs et poésie satirique chez les poètes du premier XVII^e siècle (Carine Luccioni-Sauvage) et chez l'« impétueux et impérieux » Boileau (Damien Fortin). Deux autres articles s'attardent sur des usages plus ambivalents et plus souples de l'imaginaire mélancolique dans le cadre des discours polémiques de la Fronde (Pierre Ronzeaud) et de la littérature historiographique (Bruno Tribout). Enfin, tout en demeurant dans le cadre des savoirs anthropologiques, trois articles s'éloignent des réflexions humorales. Deux d'entre eux examinent l'ambivalence des auteurs classiques vis-à-vis du voyage (Sylvie Requemora-Gros) et de l'admiration (Lucie Desjardins). Enfin, le dernier, cette belle étude de Bernard Beugnot qui ferme la section, sonde au sein de l'imaginaire pré-moderne la « figure oxymorique » du vieillard : pouvait-on désirer une conclusion plus à propos que les réflexions d'un ami et éminent spécialiste des représentations de la retraite ?

Une biographie et une bibliographie de Patrick Dandrey, ainsi que la *tabula gratulatoria*, concluent cet ouvrage foisonnant qui offre un certain échantillon de la variété des travaux les plus récents sur les écrivains de l'âge classique. Composés d'articles clairs et denses (huit pages en moyenne), ces mélanges constituent un témoignage que sa parole a empreint durablement de son intelligence et de son élégance la recherche sur la littérature du XVII^e siècle, en France comme à l'étranger. Lecture à la fois savante et agréable, ce livre saura ravir les honnêtes gens comme les érudits, à l'image du public varié que rassembla et rassemblera encore l'œuvre profonde de Patrick Dandrey.

Maxime Jebar

Bertrand MARCEAU, *Exercer l'autorité : l'abbé de Cîteaux et la direction de l'ordre cistercien en Europe (1584-1651)*, Paris, H. Champion, « Bibliothèque d'histoire moderne et contemporaine », 58, 2018, 746 p., 15,5 × 24 cm

Entre 200 et 250 établissements, près de 4.000 religieux : la partie masculine de l'ordre de Cîteaux, pour le seul royaume de France, constitue au XVII^e siècle un ensemble monastique majeur. Ce monde cistercien reste cependant peu exploré, à cause de son ampleur, des destructions subies et de la dispersion des sources. La publication de la thèse de Bertrand Marceau, soutenue en 2013 (et abrégée des 226 pièces justificatives), était donc attendue. L'auteur a justement fixé des bornes chronologiques et institutionnelles : pour la durée, les abbatiats d'Edme de La Croix (1584-1604), Nicolas Boucherat (1604-1626), Pierre Nivelles (1625-1635) et enfin le cardinal de Richelieu (1635-1642), avec la décennie qui a suivi, jusqu'à la réunion à Cîteaux, en mai 1651, du chapitre général de l'ordre (le dernier remontant à 1628).

Chef d'ordre européen et abbaye française, Cîteaux est pris dans la tourmente post-tridentine, entre réformes religieuses, montée des pouvoirs nationaux et bouleversements de société ; la crise est attisée par des difficultés financières (soutenant la Ligue) et par la dévastation de l'abbaye-mère au cours des guerres de religion. Or l'affaiblissement de Cîteaux met en péril la gouvernance de l'ordre. C'est ici que le choix institutionnel opéré par l'auteur se montre particulièrement pertinent : faute de pouvoir écrire une histoire des établissements en Europe, il a choisi un angle d'attaque précis : le gouvernement de l'ordre, les conflits de juridiction et leur résolution. La période est riche en péripéties, puisqu'elle est parcourue, pendant deux générations, par les débats fratricides entre « observants » (la commune observance) et réformateurs (l'étroite observance, ou « les abstinents »). Les uns voulant s'en tenir à l'évolution de l'ordre, les autres souhaitant un retour aux règles primitives (parfois plus rêvées qu'authentiques).

Le « grand » chapitre général de 1601, avec cinquante-cinq abbés représentant la majorité de l'ordre, met en œuvre les dispositions tridentines (surtout « romaines », d'ailleurs), mais la mise en application des décrets révèle déjà les grandes tensions qui vont traverser l'ordre pendant un demi-siècle : « nationalisme » des maisons tendant à se constituer en congrégations, opposition entre tenants et adversaires des réformes, contestation du *summum jus* de l'abbé de Cîteaux. Cette impossible réforme constitue le fil conducteur de l'enquête historique, divisée en deux périodes : les tentatives avortées de la réforme monastique (1584-1622) et l'imposition des réformes par les cardinaux de La Rochefoucauld et Richelieu (1622-1651).

Avec prudence, l'auteur évite de moraliser le conflit entre des dévots « abstinents » et des « observants » dissolus. Les motifs de discorde ne sont sans doute pas d'abord pieux, et les « réformateurs » ont certainement exagéré les « abus » des « anciens », tenants de la tradition. Les oppositions provinrent des enjeux de pouvoir, entre des personnes, mais aussi entre le pouvoir central et les Parlements, entre les abbayes et entre les différentes nations ou régions : dans la rapide constitution des États-nations, un ordre européen, supranational, s'exposait à de sérieux revers : des congrégations nationales sont organisées en Castille, en Toscane et en Lombardie, en Haute-Allemagne, en Calabre et en Lucanie, en Irlande, en Aragon, en Irlande, et au Portugal. Edme de La Croix et Boucherat s'efforcent à la fois de rétablir les abbayes ruinées par les guerres de religion et de maintenir l'autorité de l'abbé de Cîteaux sur l'ensemble de l'ordre. Souvent brandie comme le point central de la division (surtout dans l'historiographie), l'abstinence n'était pas au premier plan dans le quotidien des communautés. Elle servit de paravent à d'autres motifs, comme les raisons de nation (la congrégation de Castille). Il reste qu'elle se transforma d'une pratique individuelle en mot de ralliement pour un groupe, minoritaire, mais très influent. L'originalité du présent travail est d'étudier la crise en termes institutionnels : les exigences de réformes entraînaient un remaniement profond de l'exercice du pouvoir dans l'ordre. À l'observance étroite des réformateurs, les protoabbés des abbayes mères (Cîteaux, La Ferté, Pontigny, Clairvaux et Morimond) opposaient une observance régulière, dans la fidélité aux coutumes de l'ordre.

La grande qualité de ce travail est de situer l'histoire religieuse sur l'arrière-fond d'une histoire sociale : ainsi nous est rapportée la carrière du P. Barthélemy Joly, qui fut procureur général de l'ordre à Rome : ancien avocat au Parlement de Dijon, comme son père, il a deux frères officiers des États de Bourgogne. Connaissant l'espagnol et l'italien, il accompagna en 1603-1604 l'abbé Edme de La Croix dans son périple espagnol, et rédigea un passionnant récit (paru en 1909 dans la *Revue hispanique*). Ou bien encore Pierre Nivelles, abbé de 1625 à 1635, d'une famille de papetiers champenois. Son oncle Sébastien devint imprimeur et libraire à Paris, ses cousins germains Nicolas et Robert furent les imprimeurs de la Ligue, tandis que sa cousine Élisabeth épousa Pierre Cramoisy, fondateur de la dynastie des grands libraires-imprimeurs qui contrôlèrent l'Imprimerie royale de 1643 à 1667.

Un monastère féminin a été l'objet de très nombreux travaux : celui qui fut fondé en 1204 dans la vallée de Chevreuse par Mathilde de Garlande, et qui porta le nom de « Port-Royal ». Sans renouveler ces études (dont la somme publiée par Simon Icard en 2010), l'auteur montre la complexité des stratégies familiales (les Arnauld) et institutionnelles (le rôle de l'évêque de Langres, Sébastien Zamet, mais aussi le pouvoir royal) : dans la lutte entre les Arnauld et les Estrées, autour de l'abbaye de Maubuisson, l'abbé de Cîteaux rencontre les limites de son autorité. Ambassadeur à Rome, le marquis de Coeuvres obtint un bref de Paul V en faveur de sa sœur Angélique (dont Angélique Arnauld avait repris le nom de religion), et les « premiers pères » durent recourir au

cardinal de La Rochefoucauld pour se garantir contre ses entreprises. Joseph Arnolfini, proviseur du Collège parisien de l'ordre (les Bernardins), présida la « mineure ordinaire » d'Antoine Arnauld en 1639. Un libelle de la commune observance, en 1635, le décrit « jeune, violent et haut à la main » : de fait, il apparaît dans les *Mémoires* de Retz, en février 1649, camouflé en cavalier sous le nom de dom Joseph de Ilescas, pour porter, « à deux heures après minuit », un message au duc d'Elbeuf.

Contre La Rochefoucauld, brutalement résolu à imposer la réforme, les observants n'avaient d'autre ressource que de se tourner vers le Roi, et plus exactement vers son principal ministre, Armand, cardinal de Richelieu ; c'était tomber de Charybde en Scylla. Conduisant une réforme « sans les usages, coutumes et procédures propres à l'ordre », Richelieu met le modèle de la gouvernance cistercienne à l'épreuve.

Un tel travail a demandé une immense enquête européenne, en Italie, en Espagne et dans les fonds d'Archives départementales françaises. Le volume se termine sur dix-sept cartes, les trois tableaux généalogiques des familles Boucherat, Largentier et Nivelles, une copieuse bibliographie raisonnée et un *index locorum et nominum* de 35 pages. On ne peut que se réjouir que le système universitaire français permette encore des recherches approfondies aboutissant comme thèse de doctorat à un ouvrage d'une telle qualité.

Jean-Robert Armogathe

Jean AUVRAY, *Œuvres poétiques complètes*, introduction, édition et notes de Sandra Cureau, Paris, Hermann, « Bibliothèque des Littératures Classiques », 2018, 1058 p., 14 × 21 cm.

Depuis 2013, la collection « Bibliothèque des Littératures Classiques » des éditions Hermann a su donner, en dépit de son titre, une autre idée du XVII^e siècle, en publiant des œuvres méconnues dans des éditions critiques de très bonne qualité. Les *Œuvres complètes* du poète normand Jean Auvray (c. 1580-1624), publiées par Sandra Cureau à partir des acquis d'une thèse soutenue en 2011, en apportent une nouvelle illustration. Jean Auvray n'est pas vraiment un inconnu pour qui a fréquenté les anthologies de poésie baroque initiées par J. Rousset dans les années 1960, et le classer parmi les *minores* (une catégorie au demeurant discutable) ne ferait que rappeler le poids du canon quand on travaille sur le XVII^e siècle. Il faut ajouter à cela que la situation d'Auvray, un écrivain entre deux siècles, renforce une forme de relégation, qui touche également les *majores* (Malherbe, Bertaut, Du Perron, etc.), véritables laissés pour compte des études littéraires contemporaines. L'intérêt de Jean Auvray ne se limite pourtant pas à ses poèmes, dont les anthologies évoquées plus haut offrent une lecture entièrement décontextualisée : son ancrage socio-professionnel, sa carrière d'écrivain, ses choix en matière de sujets et genres d'écrire, son rapport à l'imprimé et sa réception immédiate, offrent autant de prises passionnantes dans un contexte local. Comment alors expliquer l'absence de monographie ou d'édition critique, même partielle, sinon par les difficultés – parfois insurmontables – que soulève le dossier Auvray ? Avant même d'envisager le détail d'une biographie pour le moins lacunaire, il faut en effet réussir à distinguer à coup sûr le poète normand parmi tous ceux (deux autres au moins) qui publient sous le même patronyme de la poésie ou du théâtre à la même époque. Avec prudence et perspicacité, Sandra Cureau réussit d'abord à reconstituer la trame d'une existence singulière, celle d'un maître en chirurgie rouennais dont les

ambitions de poète se concrétisent au sein du Puy de la Conception, et dont les années d'exil aux Pays-Bas, pour des raisons non élucidées, compliquent la compréhension d'une trajectoire sociale qui s'achève plus paisiblement dans sa région natale. En raccordant les repères biographiques les plus sûrs à une série de publications imprimées (pièces isolées dans des recueils collectifs et recueils individuels) dont l'attribution est incontestable, S. Cureau réussit à délimiter les contours d'œuvres qui ne sont sans doute pas « complètes », mais dont l'ampleur n'avait pas été jusque-là prise en considération, et cela pour d'autres raisons que ces problèmes d'homonymie. Comme d'autres poètes contemporains (Pierre Motin par exemple), Jean Auvray a en effet aussi bien fait ses preuves dans le registre de la poésie satirique le plus grivoise, que dans celui de la piété catholique la plus édifiante, ce qui a longtemps compromis une telle réunification éditoriale à causes de préjugés tenaces. Or un des intérêts de ce volume est justement pour le lecteur de pouvoir prendre la mesure d'une telle diversité non contradictoire, en passant de recueils dévots aux accents catholiques post-tridentins (*Le Thésor sacré de la muse sainte*, *La pourmenade de l'ame devote en Calvaire* et *La Vierge au pied de la croix*) à la liberté gaillarde du *Banquet des Muse, ou Recueil de toute les satyres, panégiriques, yambes, Mascarades (...) Gayetez, Amourettes et autres Poèmes Prophane*, sans même parler de deux autres aspects de son œuvre souvent négligés, le théâtre (tragi-comédie de *L'Innocence découverte*) et la satire politique (*Satyres sérieux sur les affaires de ce temps*). S. Cureau, qui produit en introduction une analyse bio-bibliographique très systématique, invente le *corpus* de ces *Œuvres complètes* présentée par ordre chronologique de publication imprimée, et nous les donne à lire dans une édition irréprochable sur le plan scientifique : établissement du texte, variantes, annotations savantes, glossaire, bibliographie, etc. Grâce à cette édition de référence, Jean Auvray va enfin pouvoir bénéficier d'une réception post-anthologique qui débouchera certainement sur de nouveaux travaux permettant de mieux apprécier le travail accompli en sourdine par ces poètes de province qui sont au cœur de la machine éditoriale sous le règne de Louis XIII.

Julien Gœury

Michel SERFATI, *Leibniz and the Invention of Mathematical Transcendence*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, « Studia Leibnitiana – Sonderhefte », 53, 2019, 225 p., 16,7 × 24 cm.

Leibniz and the Invention of Mathematical Transcendence de Michel Serfati (1938-2018) s'attache à décrire l'apparition du concept de « transcendance » dans les mathématiques du XVII^e siècle, concept qui trouve sa première formulation dans les travaux de Leibniz. Afin de mener à bien cette enquête à la fois critique et historiographique, M. Serfati fait de nombreuses références à ses travaux précédents, s'inscrivant en accord avec les études de Herbert Breger (p. XV). Des quatre parties qui composent l'ouvrage – et qui suivent soigneusement la méthode génétique –, la première est consacrée à l'analyse contextuelle de l'élaboration du concept de « transcendance » sous la plume de Leibniz, tout en restituant les difficultés théoriques et méthodologiques relevant de l'expression symbolique que le jeune Leibniz a rencontrées (chapitres I-III) ainsi que le cadre général du développement des mathématiques modernes (Viète, Pascal, Descartes, Huygens, Newton et Bernoulli *inter alia*). Les deux parties suivantes constituent une

analyse appuyée rigoureusement sur le formalisme mathématique des solutions leibniziennes – tant en arithmétique qu'en géométrie – à plusieurs problèmes, par le biais de ces découvertes sur la transcendance. Ces premières tentatives de résolution par la transcendance s'inscrivent plus largement dans la recherche d'un inventaire de ses différentes formes mathématiques (seconde partie, chapitres IV-VII), justifiant dès lors l'inclusion d'une analyse plus fine de l'arrière-plan conceptuel sous-jacent à l'application de telles solutions (troisième partie, chapitres VIII-X). Enfin, la quatrième et dernière partie est consacrée à la réception et l'évolution que l'usage des transcendants a connues à la suite des travaux de Leibniz lui-même (chapitres XI-XV). Ainsi, cet ouvrage d'histoire des mathématiques, adressé tout particulièrement au mathématicien moderne, fournit-il, par le biais de transcriptions, un accès aux pratiques des mathématiques de l'âge classique.

L'ouvrage de M. Serfati ne se propose pas d'étudier dans sa généralité la transcendance dans l'œuvre philosophique de Leibniz, mais – comme l'auteur lui-même le précise (p. 129-132) – uniquement d'analyser l'usage littéral que comporte le terme même de « transcendant » ainsi que les différents néologismes qui en dérivent (hypertranscendance, hypotranscendance, interscendance, supertranscendance). Ce terme étant forgé de manière négative pour signifier le dépassement des limites que soulève Leibniz dans la *Géométrie* de Descartes (p. 27-29), l'enjeu primordial de cette recherche se construit autour de la schématisation d'un inventaire des différentes formes de transcendance telles qu'elles apparaissent dans les manuscrits mathématiques de Leibniz (p. 33). Concernant ce dernier point, on pourra néanmoins regretter la structure fragmentaire de l'exposé des problèmes et le caractère parfois trop serré et internaliste des explications dû à l'analyse ciblée des passages choisis qui bornent la fluidité du développement exégétique. De même, on peut aussi questionner l'ordonnancement des sections et sous-sections qui s'avère complexe, si ce n'est par moments peu justifié. Ainsi le chapitre XI (p. 129-132), où il est question de l'origine du terme de « transcendance » qui, tout en s'enracinant dans le domaine de la théologie où Nicolas de Cues l'aurait conçu, aurait sans doute pu être traitée dès le début du livre, un tel problème se rapportant à la généalogie même du concept.

En dépit des réserves ponctuelles qui viennent d'être remarqués, il est incontestable que cette étude constitue un point d'orgue quant à l'établissement des origines leibniziennes de la transcendance mathématique. La grande qualité de cette synthèse novatrice ne pourra que susciter et inspirer de nouveaux travaux dans ce champ de recherche et, à ce titre, trouver des prolongements fructueux parmi les mathématiciens et historiens qui s'intéressent aux écrits mathématiques de Leibniz.

Louis Pijaudier-Cabot et Camilo Silva

Bernard LE BOUYER DE FONTENELLE, *Œuvres complètes. Tome 2. Nouveaux dialogues des Morts*, éd. Jean Dagen, Paris, H. Champion, « Sources classiques », 2018, 380 p., 15 × 22 cm.

En 1971, Jean Dagen éditait une première fois pour la STFM les *Nouveaux dialogues des morts*. La présente – et nouvelle – édition critique, parue en 2018, trouve sa place au sein de l'entreprise des *Œuvres complètes* de Fontenelle dirigée par Claudine Poulouin. Elle est le fruit de longues années de recherche, que J. Dagen, avec une clarté et

une élégance de style le disputant au bonheur de la formule, met à disposition du lecteur afin de lever les difficultés et autres ambiguïtés de ce texte fascinant.

L'introduction, très substantielle, s'attache à démontrer que Fontenelle déploie un discours sceptique et subversif dont le principe directeur serait « l'indispensable négation de toute théorie » (p. 45). J. Dagen propose en particulier de très éclairants développements sur cette « autonomie moqueuse » (p. 19) qu'est l'humour, outil de transmission privilégié de la subversion, dont la fonction première est de détruire l'esprit de sérieux et le dogmatisme, la scénographie des *NDM* concourant alors à une « vraie mise en scène de la liberté de penser » (p. 33).

Sur ces bases, J. Dagen s'attache à saisir la dimension politique des *NDM*. Il considère notamment Fontenelle, au détriment de Perrault, comme « l'inventeur véritable » de la « modernité » (p. 11), en ce qu'il viserait à « déconcerter et déconsidérer l'appareil de gravité idéologique soigneusement agencé par les détenteurs du pouvoir politique et culturel » (p. 19). J. Dagen situe de plus la parution des *NDM* en 1683 au cœur des querelles religieuses du temps, sur le jansénisme notamment, ou encore sur la question protestante (p. 22). Plus largement, « l'esprit gracieusement impitoyable » (p. 7) de Fontenelle « se heurte à la radicalité d'une vision historique chargée de garantir l'autorité de la monarchie et la vérité, sans concurrence possible, du catholicisme » (p. 24). En résultant de la sorte les *NDM* dans leur contexte d'écriture, J. Dagen fait apparaître les lignes de force qui les traversent, et qui permettent de poser à nouveaux frais la question de leur destination.

Un autre apport majeur de cette édition est de réévaluer le statut et le rôle novateur et fondateur des *NDM* dans l'histoire de la philosophie. Les notes de bas de page, précieuses et érudites, présentent efficacement la pensée de Fontenelle, en montrant qu'elle dialogue avec celles de La Rochefoucauld, La Mothe Le Vayer ou encore Saint-Evremond. On retiendra plus particulièrement une comparaison très pertinente avec Nietzsche, dont Fontenelle est à bien des égards l'intempestif modèle. Dans cette perspective, l'auteur des *NDM* ne serait pas tant un précurseur « à l'aube des Lumières », comme le suggérait naguère Roger Marchal (Honoré Champion, 1997), que le « véritable instituteur des premières "lumières" françaises » (p. 5).

J. Dagen a également le mérite de mettre en lumière les rapports parfois complexes que Fontenelle entretient avec d'autres penseurs. On citera en premier lieu sa relation avec Montaigne, « meilleur fournisseur » des *NDM* (p. 27), ou encore son affinité avec La Rochefoucauld, dont J. Dagen propose par ricochet une nouvelle analyse, en s'ingéniant à réfuter son affiliation supposée à l'augustinisme (p. 28). De telles observations ouvrent la voie à une étude de l'appropriation par Fontenelle de ses sources et modèles, mais aussi à une réflexion sur leur instrumentalisation : il s'avère ainsi qu'il s'efforce de mobiliser conjointement Spinoza et Descartes, en ne retenant que certains pans de leurs systèmes respectifs. Ajoutés au pillage en règle auquel se livre Fontenelle, *via* son utilisation constante des recueils et des dictionnaires du temps (Moréri tout spécialement), ces éléments nous aident par ailleurs à comprendre ses stratégies d'écriture et la structure qu'il donne à une œuvre fondée sur la consécuitivité des dialogues et sur les interconnexions qui se créent de l'un à l'autre. J. Dagen démontre en effet que les *NDM* constituent avant tout un « montage » et un « mécanisme » (p. 28) destiné à questionner le régime de l'opinion et du préjugé hégémonique.

Il faut noter enfin que cette édition recherche volontiers le débat et la confrontation d'idées, en n'hésitant pas à polémiquer avec d'autres critiques (Marc Fumaroli, Jean-Robert Armogathe ou encore Anne C. Fraser), toujours dans le souci de défendre une méthode : celle de l'histoire des idées, intéressée avant tout par « l'enjeu culturel et philosophique » de l'œuvre (p. 13), trop souvent absent, aux yeux de l'éditeur, des

« considérations de l'ordre du formalisme et du sociologisme » (p. 10) prêtées à la critique. Il s'agit par là de faire valoir l'originalité des *NDM*, qui « anticipent » la Querelle des Anciens et des Modernes (p. 11).

Le texte est établi à partir de la collation de toutes les variantes des éditions et rééditions des XVII^e et XVIII^e siècles, l'édition de référence étant celle de 1742, que J. Dagen considère comme « le texte authentique, reconnu tel par l'auteur » (p. 64). Si l'ensemble est remarquablement soigné, on notera cependant, péché au demeurant tout à fait véniel et épisodique, quelques phrases ponctuées de manière erratique (voir par exemple p. 19 : « C'est une manière de penser, les fondements d'une culture qui sont en cause »).

Enfin, on apprécie beaucoup, à titre personnel, les images tirées des différentes éditions et rééditions : frontispices, gravures et vignettes qui permettent d'envisager une étude sur les rapports entre le texte des *NDM* et l'image, en suscitant toute une série de questionnements sur les illustrations, leurs fonctions et leurs usages.

Maxime Cartron

Chrystel BERNAT et Frédéric GABRIEL (dir.), *Émotions de Dieu. Attributions et appropriations chrétiennes (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Turnhout, Brepols, « Bibliothèque de l'École des Hautes Études, Sciences religieuses », 184, 2019, 404 p., 15,6 × 23,4 cm.

Les émotions sont depuis longtemps une porte d'entrée des études de théologie trinitaire pour observer la périchorèse des personnes divines, soit les relations entre le Père, le Fils et le Saint Esprit. C'est cette question de l'attribution des émotions divines que posent les contributions réunies dans l'ouvrage paru sous la direction de Chrystel Bernat et de Frédéric Gabriel. Ces actes d'un colloque international s'étant tenu en 2015 cherchent à historiciser les réflexions théoriques sur les émotions de Dieu et les usages confessionnels auxquels ces dernières donnent lieu. Comme l'indiquent les deux directeurs, ce colloque s'inscrit dans la continuité d'un précédent dont les actes sont parus en 2013 et qui s'intitulait *Critique du zèle. Fidélités et radicalités confessionnelles (France, XVI^e-XVIII^e siècle)*. Ils écrivent que cette question des émotions de Dieu s'avère « plus englobante (on s'intéresse ici aux émotions au pluriel) et davantage recentrée sur la divinité » (p. 65.). Ils précisent également dans leur introduction le sens donné aux deux notions du sous-titre. Les « attributions » renvoient aux émotions que l'on prête à Dieu ainsi qu'à leur usage tandis que les « appropriations » insistent sur les pratiques humaines, notamment d'ordre confessionnel, qui impliquent ces émotions divines. Ces précisions sont apportées dans une roborative introduction de 61 pages rédigée par Frédéric Gabriel.

En réalité, ce texte liminaire constitue un ouvrage en soi tant en raison de son propos que de sa densité théorique. L'auteur entend exposer la « situation et [l']histoire du problème » (p. 11). Il noue avec dextérité plusieurs fils théoriques ayant présidé à l'armature conceptuelle des articles rassemblés dans le livre. D'une part, il inscrit la question des émotions de Dieu dans la réflexion historiographique récente de l'histoire des émotions, notamment autour du concept de « communautés émotionnelles » (Barbara Rosenwein), d'autre part il constate la relative hémiplegie d'une historiographie qui fait l'impasse des émotions divines. Or, et c'est là qu'intervient le deuxième nœud théorique, Frédéric Gabriel rend justice à toute une histoire théologique des émotions divines. Dans cette analyse au long cours, il part des travaux des exégètes pour dérouler

le fil de la réflexion d'auteurs majeurs sur cette question à commencer par les pères de l'Église, puis saint Thomas, essentiel pour comprendre les enjeux théologiques du débat sur les émotions divines, pour terminer par l'étude des théologiens ayant conceptualisé le thème du Dieu souffrant, à commencer par Jürgen Moltmann. Sur ce dernier point, malgré une bibliographie pléthorique et parfaitement maîtrisée, on aurait pu s'attendre à retrouver, aux côtés de tant d'autres, le jésuite François Varillon, d'autant plus que le meilleur exégète de la pensée de Varillon, Dominique Gonnet, est cité dans l'article rédigé par Frédéric Gabriel. Cette introduction s'impose comme une porte d'entrée indispensable vers les différentes facettes du problème et, au-delà, elle offre de nombreux éclairages sur des questions d'histoire du dogme et d'exégèse, que les trop brèves mentions qui précèdent n'ont fait qu'effleurer.

Une fois posé ce cadre théorique, le lecteur voit s'offrir à lui plusieurs parcours de lectures dans l'ouvrage, témoignage de sa richesse et du pari réussi des auteurs d'aborder la question des émotions divines dans sa diversité. La première façon d'envisager l'ouvrage consiste à le voir comme une histoire des émotions de Dieu à l'époque moderne, période où émerge une « nouvelle conception de la passion » d'après Erich Auerbach (p. 64). De ce point de vue, la situation durant les siècles précédents est exposée par l'article liminaire de Piroška Nagy consacré aux « émotions de Dieu au Moyen Âge », celui de Gilbert Dahan aux « émotions de Dieu dans l'exégèse médiévale » ou encore celui d'Alberto Frigo sur les « *affectiones Dei* » dans la scholastique médiévale. Après avoir exposé les données médiévales du problème, les différentes manifestations des émotions divines à l'époque moderne sont envisagées tant sous l'angle philosophique – articles de Brigitte Tambrun et de Laurent Thirouin –, que sous l'angle de l'investissement des émotions de Dieu en contexte confessionnel – articles de Véronique Ferrer, de Silvia Mostaccio et de Chrystel Bernat – ou que sous celui de la mise en scène de ces émotions (Audrey Duru, Claudie Martin-Ulrich, Paula Barros et Frédéric Gabriel). Mettant de côté les articles consacrés à la période médiévale, il convient toutefois de souligner qu'ils s'insèrent parfaitement dans la cohérence du projet d'ensemble et permettent d'exposer la généalogie de la question divine dont hérite la période moderne.

Le deuxième type de lecture des articles consiste à observer les conséquences des logiques confessionnelles sur les discours prenant en compte la question des émotions divines. Ce n'est pas un hasard si la communication de Brigitte Tambrun s'intéresse aux condamnations par Pierre Jurieu du Dieu soumis aux passions des sociniens, un groupe de chrétiens hétérodoxes soumis aux critiques des deux confessions chrétiennes. Les émotions de Dieu sont prises en charge par le discours confessionnel comme en témoigne l'exemple des jésuites près de l'armée des Flandres et celui des carmes déchaux espagnols qui se rendent dans les Pays-Bas à l'instigation des archiducs en 1607. La fracture confessionnelle est une souffrance qu'endure le Christ et cette dernière est à l'origine de l'appel à la reconquête des protestants jugés comme hérétiques. À l'inverse, Chrystel Bernat montre que « la revendication de l'amour divin articule le discours de résistance huguenot qui établit une équivalence entre la dilection divine et la fidélité à la foi réformée selon laquelle y renoncer équivaut à renoncer à l'amour de Dieu et, avec lui, à toute possibilité même de salut » (p. 277). De même, l'incendie du 26 octobre 1623 dans le quartier de Blackfriars à Londres, dont part le raisonnement de Paula Barros, donne lieu à une lecture providentialiste où la question de la bonté divine est formulée en termes confessionnels. Les discours sur les émotions divines manifestent la division confessionnelle tout comme ils forment une pratique visant à maintenir la rupture en jouant le rôle d'éléments consolidant la foi des croyants. Les analyses de l'ouvrage montrent bien comment la période moderne donne lieu à une reformulation

des discours sur les émotions de Dieu. Cette dernière est d'autant plus marquante qu'elle concerne aussi bien les ouvrages de théologie, que des prêches ou des feuilles volantes, soulignant par là-même la plasticité des émotions divines.

L'organisation de l'ouvrage appuie sur ce dernier élément en mettant en avant les formes de figuration des émotions divines. Plusieurs genres sont envisagés, le théâtre (Audrey Duru), les oraisons funèbres (Claudie Martin-Ulrich), les traités sur l'essence et les attributs divins (Paula Barros) ou les sermons de Jacques Biroat (Frédéric Gabriel) pour montrer la multiplicité des mises en scène de ces émotions. Le premier constat est que ces diverses transpositions permettent des effets variés répondant à des finalités propres. Si nous prenons l'exemple des oraisons funèbres, le message délivré offre l'image d'un Père juste mais empreint de compassion pour les hommes. L'analyse de la tragédie de Georges Buchanan, *Jephté*, parue en latin en 1554 et publiée en français pour la première fois en 1566, offre une image différente puisque la communauté émotionnelle se noue autour du modèle du sacrifice christique. Au-delà de ces effets divers, il faut constater la puissance rhétorique du recours aux émotions divines. Elles viennent renforcer un raisonnement et lui donner une force qui le dépasse, ce qu'illustrent bien les sermons de Jacques Biroat analysés par Frédéric Gabriel.

La postface de Sébastien Drouin vient utilement montrer comme le déisme se constitue au XVII^e et au XVIII^e siècles en réaction aux discours sur les émotions de Dieu, de même que le matérialisme du baron d'Holbach et du marquis de Sade. Dieu tend à être présenté comme impassible quand il n'est pas décrit comme indifférent. La question des émotions de Dieu perd alors de sa substance même si la préface de Frédéric Gabriel avait montré qu'elle demeure une ressource exploitable de la modernité. L'ouvrage propose donc plusieurs interprétations qui n'épuisent pas la richesse de chaque contribution prise individuellement. La lecture de l'ensemble s'avère exigeante en raison même de la diversité du sujet, nécessitant de croiser la théologie, la philosophie et la rhétorique. Il n'en permet pas moins de faire apparaître une modalité de la façon dont les hommes rendent compte de leur rapport à Dieu et de l'intervention de ce dernier dans leurs affaires. Les différents articles semblent suggérer que se dessine une communauté entre les hommes et Dieu fondée sur les émotions, en dépit des difficultés exégétique et théologique pour la formuler. Les auteurs apportent ainsi un éclairage original sur le discours que les hommes tiennent sur Dieu à l'époque où dominent les logiques confessionnelles.

Jean Sérié

Valentine REYNAUD, *Les Idées innées. De Descartes à Chomsky*, Paris, Classiques Garnier, « Constitution de la Modernité », 2018, 215 p., 15 × 22 cm.

On a pu reprocher à Chomsky, qui n'est pas historien de la philosophie, de ne pas tenir un discours philosophiquement consistant dans la *Linguistique Cartésienne*. Dans ce texte, il fait de l'innéisme de Descartes « l'arrière-plan » de deux « orientations », la *Grammaire* de Port-Royal et la linguistique de Humboldt. Descartes interviendrait à double titre, en tant qu'il serait porteur de deux suggestions développées par des auteurs postérieurs : (1) l'hypothèse de « l'aspect créateur de l'utilisation du langage », (2) l'hypothèse d'une distinction réelle entre le corps et l'esprit. L'assignation par Chomsky d'une filiation cartésienne aux travaux des Messieurs de Port-Royal et à Humboldt a

été très critiquée. D'où de nombreuses discussions sur la capacité du concept de linguistique cartésienne à éclairer l'ensemble des textes d'une période de la préhistoire de la linguistique, peu prise en considération jusqu'alors. Le projet de l'auteure du présent ouvrage est de rouvrir le dossier de la lecture chomskyenne de Descartes en faisant un pas de côté par rapport à l'orientation générale des critiques qui lui ont été adressées. L'auteure part du constat du rôle paradigmatique joué par l'innéisme dans les sciences cognitives à partir de Chomsky et Fodor. Autrement dit, elle prend acte du fait que pour Chomsky, les termes selon lesquels les objets et les questions structurant le champ de la linguistique au XX^e siècle sont envisagés, sont déterminés, par les débats de la philosophie classique dans le domaine de la théorie de l'esprit et, plus particulièrement, par les propositions de Descartes dans ce domaine. Mais elle ne s'en tient pas là. Elle examine la productivité de l'hypothèse innéiste remise au goût du jour par Chomsky dans le champ des sciences cognitives : elle montre comment elle en vient à s'étendre à d'autres domaines cognitifs que le langage, soit aux concepts, et à d'autres sciences que la linguistique, à savoir notamment à la biologie, en tant qu'elle est marquée par la génétique. Pour l'auteure, l'enjeu est de déterminer comment comprendre l'élaboration de l'ensemble de ces travaux en lien avec les réflexions sur les idées innées élaborées à l'âge classique. Son questionnement se déploie dans une double direction historique et philosophique. Tout d'abord, elle soutient que la portée des concepts et des problèmes inventés autour de l'innéisme aux XVII^e et XVIII^e siècles dépasse le cadre métaphysique dans lequel ils s'inscrivent. Ces concepts et ces problèmes peuvent donc faire sens dans un cadre théorique différent, celui de la science contemporaine, marqué par un naturalisme conçu en continuité avec le monde biologique. L'auteure justifie ensuite cette lecture continuiste de l'histoire de la philosophie, en défendant l'idée de la fonction clarificatrice de la philosophie. Il ne s'agit évidemment pas pour elle de ramener à l'identique les doctrines innéistes de l'âge classique et celles de la période contemporaine. L'auteure tient donc à établir que du point de vue du contenu, il y a plusieurs manières d'être innéiste. Il n'en reste pas moins clair à ses yeux que, du point de vue de la forme, les philosophes innéistes de l'époque moderne donnent les outils intellectuels aux chercheurs en sciences cognitives pour qualifier conceptuellement leur démarche. Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit en effet de résoudre une question fondamentale, celle de savoir comment expliquer la possibilité de l'acquisition de la connaissance par l'homme en dépit de la relative pauvreté des données extérieures disponibles dans l'environnement. D'où l'intérêt de mettre en lumière l'héritage classique de l'innéisme contemporain. Il apparaît ainsi 1) que l'histoire de la philosophie n'est pas le monopole des philosophes patentés et 2) que l'usage de cette histoire à des fins non historiques exprime une sensibilité à des questions philosophiques, aux raisons de leur élaboration, ce qui les donne à voir dans leur nécessité, que le passage du temps n'a pas abolie.

Afin d'établir cette thèse, l'auteure procède en trois temps, selon une méthode dialectique. Elle consacre la première partie de son ouvrage, (« Les idées innées à l'âge classique », p. 19-69), à une présentation des idées innées à l'âge classique ; elle part d'une description de la position cartésienne avant de rendre compte de la « controverse » à laquelle elle donne lieu durant cette période. Dans la seconde partie de son livre, elle étudie « les idées innées aujourd'hui » (p. 75-142) en procédant de manière analogique : après avoir exposé les théories contemporaines des idées innées, à partir de Chomsky puis de Fodor, elle met en lumière « la controverse contemporaine sur les idées innées ». À partir de là, dans la troisième partie, (« La théorie des idées innées. Unité, définition et problèmes », p. 147-198), elle confronte la théorie contemporaine des idées innées à l'innéisme classique pour montrer qu'ils n'ont pas en commun que le nom. D'où sa

conclusion (p. 199-201) : la difficulté à définir l'innéisme, qui se présente aussi bien dans la philosophie classique que dans les sciences cognitives, est le signe de l'importance de la notion d'innéité. Il faut donc, non pas renoncer à elle, comme certains chercheurs dans le domaine de la théorie des systèmes développementaux le proposent, mais la conserver et continuer de l'élaborer au service des sciences de l'esprit.

La compréhension du XVII^e siècle produite par cet ouvrage est instructive. Si Descartes joue le rôle de figure fondatrice, c'est pour les besoins de la cause. En outre, les pages intégralement consacrées à son approche de l'innéisme sont assez synthétiques. Si le contenu des idées innées ne dépend pas de l'expérience, est-ce parce que ces idées sont toujours actuellement présentes dans l'esprit sous leur forme complète, quand bien même l'esprit n'en a pas encore pris conscience, comme le suggère J. Cottingham ? Ou doit-on penser avec N. Jolley que Descartes a plutôt une conception dispositionnelle de l'innéité ? Pour l'auteure, la lecture chomskyenne des remarques de Descartes sur le langage doit conduire à préférer le modèle dispositionnel de l'innéisme à celui de la gravure. L'analyse des textes de Descartes, centrée sur la question de leur cohérence, est accompagnée d'une mise en perspective engageant d'autres protagonistes : Malbranche, Locke et Leibniz. Car si les deux premiers critiquent l'innéisme, ce dernier s'efforce de leur répondre sur ce thème. Il y a deux questions. 1) Sur le plan ontologique, comment peut-il exister des choses dans l'esprit à l'état de virtualité ? 2) Sur le plan psychologique, la notion de disposition n'est-elle pas vide ? Selon Leibniz, le virtuel est du réel dont l'esprit n'a pas encore pris conscience et qui est en lui comme une « petite perception ». Cette reprise réflexive, que l'esprit tire de sa propre nature, fait des idées innées des modalités épistémiques de la pensée. Par suite, il n'y a pas de sens à opposer l'inné et l'acquis. L'innéisme est donc à penser, non pas en opposition avec l'empirisme, mais dans un dialogue avec lui au sujet du rôle joué par l'environnement dans le développement cognitif. De ce dialogue capital et central à l'âge classique, les sciences cognitives héritent.

Élodie Cassan

Jacques LE BRUN, *Dieu, un pur rien. Angelus Silesius. Poésie, métaphysique et mystique*, Paris, Le Seuil, « La librairie du XXI^e siècle », 2019, 240 p., 22,3 × 13,9 cm.

Comme le précise l'émouvant hommage de l'auteur à Jean Orcibal (p. 223), c'est le fruit de presque soixante-dix ans de fréquentation du poète allemand Angelus Silesius que nous offre ici Jacques Le Brun, grand spécialiste de la littérature mystique du XVII^e siècle, connu notamment pour son travail d'édition scientifique des œuvres de Fénelon ainsi que pour ses recherches sur des thèmes spirituels fondamentaux (*Le Pur Amour de Platon à Lacan*, 2002 ; *Le Pouvoir d'abdiquer. Essai sur la déchéance volontaire*, 2009).

Johannes Scheffler, plus connu sous le nom d'Angelus Silesius (l'ange de Silésie), natif de Breslau (aujourd'hui Wrocław) en 1624, baptisé dans l'Église luthérienne, entra dans l'Église catholique romaine en 1653. En 1657, il publia à Vienne les *Geistreiche Sinn- und Schlussreime*, rééditées et augmentées en 1674 sous le titre *Der cherubinische Wandersmann*. Œuvre la plus connue de Scheffler, le recueil est constitué pour l'essentiel de distiques fortement paradoxaux. Véritable joyau de la poésie mystique en langue allemande, le *Pèlerin cherubinique* puise à de nombreuses sources médiévales et

modernes. Nombreux furent aussi jusqu'à nos jours ceux qui firent de ce livre un compagnon privilégié de leurs réflexions et méditations.

Le grand mérite du livre de Jacques Le Brun est justement de présenter, avec une érudition très sûre et admirablement maîtrisée, les sources du *Pèlerin chérubinique* ainsi que sa réception à travers les siècles. Angelus Silesius, somme toute peu connu du public francophone, se trouve ainsi remis à sa juste place, majeure, dans l'histoire de la poésie, de la métaphysique et de la mystique, pour reprendre les trois termes du sous-titre. La thèse de Jacques Le Brun, clairement exprimée dans l'introduction comme dans la conclusion de son livre, est en effet que Scheffler parvient à « nouer », « en une précaire réussite » (p. 216), ces trois éléments que ses lecteurs et interprètes, dès la fin du XVII^e siècle, ne parvinrent pas à garder liés ensemble. Jacques Le Brun voit dans cette conjugaison quasi miraculeuse de la poésie, de la métaphysique et de la mystique un signe de la situation politique, religieuse et intellectuelle très particulière qui prévalait en Silésie au milieu du XVII^e siècle (voir le n° 273 de la revue *XVII^e siècle, Les duchés de Silésie au XVII^e siècle*, 2016/4) : l'on y vivait alors, dit-il, un « moment de relative liberté de conscience », avant la « rigoureuse et brutale recatholicisation » (p. 9) de la seconde moitié du siècle. En tant que polémiste, Scheffler fut d'ailleurs un fervent soutien de cette reconquête catholique de la Silésie, à tel point que certains de ses lecteurs, aujourd'hui, se demandent comment le même homme put à la fois composer le *Pèlerin chérubinique*, dont les hardiesses mystiques semblent friser plus d'une fois l'hétérodoxie, et rédiger des pamphlets vigoureusement antiprotestants, par attachement passionné à l'Église romaine et à sa doctrine.

Au premier abord, en découvrant le sous-titre du livre – *Poésie, métaphysique et mystique* –, le lecteur pourra être surpris par l'absence de la théologie. Il est vrai que la poésie mystique d'Angelus Silesius a nourri la réflexion des philosophes bien davantage que celle des théologiens. Comme le dit l'auteur : « La poésie [...] suscite chez le lecteur une démarche contemplative ; or cette contemplation mystique a également une portée philosophique, raison de son crédit auprès des philosophes, occasion de contestation de la part des théologiens, nous le verrons à propos de chacun des grands thèmes qui s'expriment au fil des distiques et des poèmes qui composent le *Pèlerin chérubinique* » (p. 23).

Faut-il en déduire que les théologiens, à défaut de « contester » Scheffler, ne se seraient pas intéressés à lui ? Cela accrédirait l'idée d'une séparation rigoureuse entre théologie et mystique. Il faut bien dire, même s'il conviendrait certainement de faire une enquête plus approfondie sur la réception de ce poète chez les théologiens de langue allemande, qu'Angelus Silesius ne semble pas avoir été très lu et encore moins commenté par les théologiens. L'on peut certes citer, au XX^e siècle, le théologien suisse Hans Urs von Balthasar, qui a publié le *Pèlerin chérubinique* dans sa maison d'édition Johannes Verlag en 1980 ; mais il ne s'agit que d'une édition de vulgarisation, et non d'une étude théologique.

Jacques Le Brun déploie sa lecture remarquablement savante en cinq chapitres, précédés de deux introductions, si l'on peut dire. La première, « Un Silésien en des temps tragiques », fort brève (p. 7-9), donne quelques éléments de contexte biographique. La seconde, « Un rappel d'essentielles vérités » (p. 11-23), replace le poète dans la lignée de ses grands devanciers médiévaux et modernes : maître Eckhart, Tauler, Ruysbroeck, Sebastian Franck, et surtout le jésuite Maximilian van der Sandt, dit Maximilianus Sandæus (1578-1656), auteur d'une *Pro theologia mystica clavis*, abondamment annotée par Angelus Silesius (voir à ce sujet le volume collectif *Maximilianus Sandæus. Un jésuite entre mystique et symbolique*, Paris, Honoré Champion, collection « Mystica », 2019). Cette généalogie permet à Jacques Le Brun de mobiliser avec virtuosité les termes

fondamentaux, tant latins qu'allemands, de la tradition mystique reçue et retravaillée par Scheffler.

Dans les chapitres suivants, Jacques Le Brun nous guide avec plaisir et précision à travers l'œuvre d'Angelus Silesius. « Dieu et la Dêité », « Dieu et l'homme. La communication de Dieu », « La déification », « L'essence, l'origine et le fond », « Désir, vouloir, *Gelassenheit* » : telles sont les articulations de la lecture véritablement magistrale que nous propose Jacques Le Brun, autour des notions fondamentales de la vie mystique selon Scheffler. L'on pourra toujours, bien sûr, discuter des choix de traduction ou d'interprétation, parfois forcés comme p. 51 : « le distique II, 51 [...] a pour titre *Das Unaussprechliche*, 'l'inexprimable', ce mot étant en allemand au neutre qui marque bien ici la négation de tout caractère personnel attribuable à Dieu ». C'est aller trop loin et faire dire au poète plus qu'il ne peut ou veut dire. Mais dans l'ensemble, Jacques Le Brun laisse à son lecteur, même germaniste, une forte impression de maîtrise de la langue de Scheffler, de ses nuances et de ses audaces.

Encore plus original est le chapitre « Trois siècles de lectures », consacré à la réception d'Angelus Silesius. L'on y croise Leibniz, Schopenhauer, Kołakowski, Heidegger, Maurice Blanchot, Roger Munier, Lacan et Derrida. La familiarité de Jacques Le Brun avec des auteurs aussi différents est tout à fait étonnante. L'on y découvre, effectivement, la riche postérité philosophique de ce poète à travers les siècles.

Ce livre intéressera donc sans nul doute les germanistes, les littéraires, les historiens de la spiritualité, les philosophes et, gageons-le, les théologiens, qui reconnaîtront sans nul doute en Johannes Scheffler non seulement un poète, mais aussi l'un des leurs : quelqu'un qui dit Dieu parce qu'il écoute ce que Dieu dit.

David Gilbert

Naissance et petite enfance à la cour de France (Moyen Âge-XIX^e siècle), sous la direction de Pascale Mormiche et Stanis Perez, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2016, 234 p., 23,5 cm × 15,5 cm.

Paru en 2016 aux Presses universitaires du Septentrion, le présent ouvrage réunit douze communications prononcées les 27 et 28 février 2014 à la Maison des sciences de l'homme de Paris-Nord. Dans leur introduction, les deux organisateurs du colloque, qui sont aussi les éditeurs des actes, Pascale Mormiche et Stanis Perez, reviennent sur les raisons scientifiques qui ont conspiré à la réalisation du projet : évaluer sur le temps long de l'histoire « la place de la procréation dans le système politique et symbolique de la monarchie » tout en renseignant sur « le quotidien des reines enceintes et des jeunes enfants à la cour » (p. 11-12). Jacques Gélis, grand connaisseur des questions liées à la périnatalité (*L'Arbre et le Fruit*, 1984), conclut cet ensemble en proposant une synthèse des articles publiés mais surtout en dessinant « quelques orientations ou compléments de recherche » (p. 225) laissées à la discrétion de futurs spécialistes.

Parmi le bouquet des textes rassemblés, la moitié concerne le XVII^e siècle. Pauline Ferrier se penche sur le berceau des Enfants de France à la cour de Louis XIV en portant ses regards sur « la layette ». Pascale Mormiche, spécialiste de l'éducation royale sous l'Ancien Régime (*Devenir prince*, 2009), étudie le calendrier et le cérémonial des grossesses et des naissances à Versailles. Jacqueline Vons analyse un traité de Rodolphe Le Maistre paru en 1616 dans lequel le médecin de Gaston d'Orléans raconte comment les passions jalouses de certains thérapeutes zélés ont pu mettre en péril la santé des

enfants royaux. Stanis Perez, qui connaît bien la cour des Bourbons pour avoir publié notamment deux études consacrées à l'éducation royale (*XVII^e siècle* n° 222, 2004 ; n° 241, 2008), apprécie les enjeux de l'éloge dans le cadre des naissances princières. Emmanuelle Berthiaud s'intéresse pour sa part à la représentation des grossesses royales, dont celles de Marie de Médicis et Anne d'Autriche. Enfin, Géraldine Lavieille, auteur d'une thèse sur « l'image religieuse » des rois Bourbons (Lyon, 2016, dir. Bernard Hours), revient sur la naissance du futur Louis XIV en renseignant sur les pratiques dévotionnelles et les célébrations dont elle fit l'objet.

Le livre fourmille d'informations précises et diverses. Il se parcourt facilement, grâce en partie à un index des noms (p. 227-232). Certaines ombres contribuent néanmoins à en ternir l'éclat. La trop grande rareté des images finit par gêner. Peintures ou gravures d'époque auraient à coup sûr contribué à mieux faire goûter les articles de P. Mormiche, de S. Perez, d'E. Berthiaud, et même de P. Ferrier : les portraits d'enfants royaux, on le sait bien, reflètent, fût-ce partiellement, l'existence de la « layette » (toilette brodée, berceau, lit, hochet...). L'architecture du volume, en outre, surprend. Certains textes auraient pu trouver place ailleurs que dans l'espace qui leur est échu, preuve d'un plan hésitant. Pourquoi la communication de Jacqueline Vons, par exemple, ne rejoindrait-elle pas le chapitre consacré au « corps mis en scène » ? Même chose pour l'article de Pauline Ferrier qui pourrait figurer dans la partie intitulée « Politique(s) de la naissance à la cour »...

Mais ces regrets ne sauraient masquer l'essentiel : l'ouvrage dirigé par Pascale Mormiche et Stanis Perez se recommande à l'attention des chercheurs et des spécialistes. Par sa méthode d'abord : bien des études envisagent la question des naissances et des enfances royales non seulement par le biais des pratiques mais des représentations. Par sa richesse ensuite : l'effort de contextualisation est constant, ce qui d'une certaine façon témoigne chez les curateurs autant que chez la plupart des auteurs d'un attachement à l'esprit d'érudition doublé d'une obligeance à l'endroit des érudits. Certes, tous les articles ne sont pas de même qualité, mais c'est finalement le lot des colloques et des journées d'étude. En adossant l'interprétation à l'érudition, le texte de Géraldine Lavieille (p. 185-207) répond pour sa part à la double exigence évoquée plus haut. Ajoutons, ce qui n'est pas pour nous déplaire, un intérêt manifeste pour la manière d'écrire l'histoire, autrement dit pour l'*ars rhetorica*, technique discursive dont on connaît les exigences et dont les effets positifs se mesurent à la hauteur de l'intérêt qu'on lui voue. Mme Lavieille éclaire d'un nouveau jour un événement déjà amplement étudié par la critique pour en apprécier les retombées politiques. Preuve de l'attention qu'elle porte aux mots, l'expression « fabrique du miracle » (p. 186) s'avère un excellent choix. Quant aux images illustrant certains des arguments allégués, elles concourent à l'efficacité de la démonstration en même temps qu'elles lui confèrent une dimension d'agrément.

Bernard Teyssandier

Charles SOREL, *La Solitude et l'amour philosophique de Cléomède*, édition critique d'Olivier Roux, Classiques Garnier, « Bibliothèque du XVII^e siècle », 2018, 564 p., 15 × 22 cm.

Depuis une vingtaine d'années Charles Sorel, longtemps relégué parmi les *minores* du Grand Siècle, suscite un intérêt inédit, tout à fait propice à une connaissance précise

du champ littéraire du XVII^e siècle, des tendances et des conflits qui le structurent. L'accès à son œuvre se trouve facilité par l'édition d'ouvrages jusqu'ici difficilement accessibles, bien que souvent cités : *Polyandre* (2010), *L'anti-roman* (2014), *La Bibliothèque française* (2015). L'entreprise éditoriale d'Olivier Roux s'inscrit dans cette dynamique. Et elle doit être particulièrement saluée car elle porte sur l'ouvrage sans doute le plus énigmatique de Sorel. *La Solitude et l'amour philosophique de Cléomède* est en effet la seule fiction que son auteur ait signée, mais, en dépit de sa forme narrative, elle est difficilement classable parmi les genres pratiqués en son temps. Cette difficulté semble avoir constitué pour O. Roux un défi majeur, qu'il relève avec une érudition et une sagacité interprétative remarquables.

L'introduction envisage méthodiquement trois niveaux d'intelligibilité d'une œuvre étonnamment complexe : le contexte, le genre, la composition. Le contexte éclaire le projet de Sorel : l'ouvrage paraît en 1640, date-clé dans le processus de publication de son œuvre maîtresse, *La Science universelle*. L'année suivante (1641) paraîtra sa troisième édition, précédée d'avant-propos inédits : « Remontrances sur les erreurs et les vices », « Proposition de la science universelle », « Introduction à la science universelle ». Or le héros Cléomède fait l'expérience des « erreurs et des vices » dans son cheminement vers le savoir et la sagesse, et il accède aux deux domaines de connaissance que projetera la « Proposition de la science universelle » : le monde physique, qu'il commence par admirer au cœur de sa retraite rustique (sa « solitude ») – avant d'aspirer à le déchiffrer par l'intermédiaire d'un personnage fictif, Panphile ; le monde spirituel, qui lui est révélé par deux songes, le premier lui révélant une figure féminine éblouissante, le second l'engageant dans un cheminement lent et tortueux vers celle qui s'avère être la reine Sophie, figure transcendante de la sagesse à laquelle il entend se dévouer dans un amour (philosophique) exclusif. Ainsi résumée, cette fiction se présente comme l'allégorie narrative de la *Science universelle*, que l'on peut supposer destinée à un large public, en tant que propédeutique à la lecture de l'ouvrage encyclopédique. Mais O. Roux montre combien la question du genre se complique dès lors que l'on envisage le déroulement narratif de la fiction. Loin d'être linéaire, le récit est structuré par des répétitions qui rendent sa finalité énigmatique : les songes sont d'abord mentionnés, puis racontés et commentés ; l'histoire de Panphile est d'abord présentée comme une lecture de Cléomède et, à ce titre, le texte en est enchâssé dans la narration cadre ; plus tard Cléomède en livre l'interprétation, révélant alors qu'il l'a lui-même écrit. Ce récit est de surcroît compliqué par l'insertion de dialogues entre Cléomède et des visiteurs venus troubler sa retraite : Dorilas, un ami de longue date, et Nicocléon, un compagnon de celui-ci qui se fait connaître par la narration de ses origines, prétexte à de nouveaux enchâssements. Sur cette base, se dessinent d'autres perspectives génériques. Prenant en compte le point de vue de l'auteur, O. Roux met en évidence la dimension spéculaire des hypothèses sur la généalogie du héros qu'engage le récit des origines de Nicocléon, dans la mesure où celui-ci met en jeu l'ancienne maison « angle-saxonne » des Selred (Seurel/Sorel) qui inclut la fameuse Agnès Sorel favorite de Charles VII ; or Cléomède a d'autant plus d'affinités avec Charles Sorel que ses interlocuteurs finissent par le convaincre d'abandonner la spéculation solitaire pour réintégrer le monde et y mettre sa sagesse au service du bien commun, finalité convergente avec le programme de la *Science universelle*. Mais du point de vue du lecteur – dont la compréhension est sans cesse différée du fait de la rétention des informations qui sous-tend la structure narrative – le récit peut être considéré comme une expérience initiatique, susceptible de lui faire éprouver les diverses phases que traverse le héros avant d'avoir une vue claire de l'agencement des savoirs et de sa propre mission. Aussi l'allégorie est-elle discontinuée : condensée dans les récits des songes et du voyage cosmique de Panphile, elle laisse place

à une forme de réalisme dans l'évocation de la situation de Cléomède, de ses rencontres et de ses conversations. L'idéal du « naturel », professé par Sorel dans les péritextes de ses romans comiques, n'est pas abandonné. O. Roux induit de ce miroitement générique que Sorel invente un genre de récit que l'on peut qualifier d'*anamorphique*, l'anamorphose consistant à présenter diverses images d'un même objet en fonction du point de vue adopté par l'observateur. L'analyse de l'énonciation narrative confirme la place ménagée au lecteur dans la composition même du récit. Ainsi Sorel délèguerait au lecteur une forme de co-élaboration interprétative de l'aventure « philosophique » de Cléomède, qui le laisse choisir entre visée métaphysique et affirmation matérialiste, « l'effet d'incertitude » relevant par définition d'une stratégie libertine.

Une telle subtilité interprétative, liée à la complexité narrative, explique le peu de succès de l'ouvrage auprès du lectorat contemporain. S'il a survécu dans la postérité, c'est par l'intérêt qu'ont suscité chez les historiens du Moyen Âge français les développements sur la généalogie et la biographie d'Agnès Sorel (p. 430-444), contribuant à réhabiliter cette figure controversée de l'histoire du règne de Charles VII. S'est ainsi imposée l'idée que Sorel avait écrit *La Solitude* dans le but de se doter d'une généalogie noble, propre à rehausser son nouveau statut de « premier historiographe de France » inscrit sur la page de titre. Contestant la foi sans réserve accordée à cette thèse par le biographe de Sorel, Emile Roy, O. Roux relève les multiples dénégations que Sorel prête au narrateur de cette histoire insérée (Nicocléon) ainsi que celles qu'il formule lui-même dans les Remarques annexées au roman, témoignant ainsi de la distance qu'il entend prendre avec les prétentions nobiliaires, en accord avec les valeurs individualistes proclamées par Francion, son héros emblématique.

O. Roux accorde une attention particulière à cet ensemble textuel secondaire en consacrant aux Remarques un volume de notes équivalent à celui du texte. Sorel ayant inséré dans son commentaire maintes références bibliographiques, les notes de l'éditeur ne relèvent pas de la surenchère mais du souci de précision. Par-delà leur fonction documentaire, elles apportent un éclairage précieux sur l'immense culture humaniste que Sorel investit dans ses œuvres, tout en permettant au chercheur et au lecteur érudit de mettre à jour ou de construire leur propre savoir par le moyen des synthèses de recherches récentes sur les domaines abordés par Sorel au fil de son commentaire. Ainsi l'érudition de l'éditeur, fruit d'une inlassable curiosité, rivalise avec celle de l'auteur dans une émulation jubilatoire.

Mais n'est-ce pas une manière de confiner cette édition dans le cercle étroit des spécialistes ? C'est une question qu'O. Roux s'est sans doute posée, et qu'il a résolue avec élégance, en accompagnant le texte de *La Solitude* d'un appareil de notes plus réduit, et destiné essentiellement à éclairer les obscurités lexicales ou contextuelles qui risquaient d'entraver la lecture, ainsi qu'à ouvrir le champ interprétatif sur des propositions critiques en relation avec le passage annoté. La lecture linéaire est d'ailleurs facilitée par le résumé que propose l'introduction (p. 16-27) et accompagnée pas à pas par la reprise des intitulés du résumé sous forme d'intertitres découpant les diverses étapes du récit. En outre, le lecteur est invité par de discrets astérisques à trouver la définition des termes spécifiques à la langue du XVII^e siècle dans le copieux Glossaire qui précède, en fin du volume, l'abondante Bibliographie et les deux Index (des ouvrages de Sorel et des auteurs cités). Ce riche appareil péritextuel témoigne du souci de fournir les divers éclairages qu'exigeait un texte difficile, ainsi que de sa contrepartie : le soin de ménager sa lisibilité immédiate, à quoi contribue d'ailleurs le parti pris d'en moderniser la graphie. Ainsi, par une fidélité assumée à la démarche de Sorel, cette édition de *La Solitude et l'amour philosophique de Cléomède*, se destine à diverses catégories de lecteurs, des spécialistes au public élargi, et particulièrement aux étudiants qui trouveront ici à

se familiariser avec un courant souvent négligé de la littérature du XVII^e siècle, la fiction philosophique.

Michèle Rosellini

Stéphane HAFEMAYER, *Les Lumières radicales de la révolution anglaise. Samuel Hartlib et les réseaux de l'Intelligence (1600-1660)*, préface de Mark Greengrass, Paris, Classiques Garnier, « Histoire des Temps modernes », 2018, 1 vol., 640 p., 15 × 22 cm.

Après avoir consacré ses premières recherches à Théophraste Renaudot, médecin du roi, promoteur du Bureau d'Adresse et créateur de la *Gazette* dans la France de Richelieu, Stéphane Haffemayer poursuit ses investigations sur la culture politique de l'information dans l'Europe de la première modernité. Il livre, dans cette ample monographie issue d'un travail d'HDR, une réflexion historique inédite en français sur les archives de Samuel Hartlib.

Né avec le siècle en Pologne dans une famille calviniste, Samuel Hartlib fuit la guerre de Trente ans et se réfugie à Cambridge. En 1628, il s'installe définitivement à Londres, où il meurt en 1662. Figure parfois méconnue de l'historiographie européenne, comme en témoignerait par exemple le dernier ouvrage de B. Cottret sur *La Révolution anglaise* (Perrin, 2015), Hartlib, sans tout à fait renoncer à la rédaction d'une œuvre personnelle, a d'abord mis son énergie et son vaste réseau international de correspondants au service d'un « Commonwealth of learning », dont les ambitions utopiques ont parfois connu des réalisations incertaines (voir annexe I). Esprit puritain, « homme de synthèse » (p. 23), Hartlib s'est voulu l'artisan d'une ample réformation politique et sociale, favorisée par la diffusion d'informations et de connaissances au sein d'une élite intellectuelle élargie. Conjuguant sans paradoxe ferveur millénariste et pragmatisme scientifique, il œuvra, aux côtés de J. Dury, à la réconciliation des églises protestantes en Europe, il mit en pratique les préceptes de Bacon en encourageant le progrès des disciplines expérimentales, il introduisit la réflexion pédagogique de Comenius en Angleterre. Engagé politiquement aux côtés du Parlement durant les guerres civiles, il se dévoua à la cause républicaine à partir de 1649, avant de devenir un conseiller de Cromwell pendant l'interrègne. Le « réseau hartlibien fut un laboratoire d'idées pour l'élaboration d'une pensée réformatrice qui faisait du développement scientifique la clef du bonheur social dans un système qui envisageait de manière globale et indéfectiblement liée les aspects scientifiques, politiques et sociaux » (p. 526).

En suivant chronologiquement, selon trois chapitres inégaux (consacrés respectivement aux années 1630-1641 ; 1642-1648 ; 1649-1660), le parcours de ce Mersenne d'outre-Manche qui aimait lui-même à se définir comme « a conduit pipe... towards the Publik », Stéphane Haffemayer ne cherche ni à réhabiliter Hartlib, ni à lever la *damnatio memoriæ* qui l'a frappé dès l'avènement de Charles II en 1660.

Historiquement, la recherche de Stéphane Haffemayer se recommande tout d'abord par la rigueur scientifique avec laquelle, après les travaux pionniers de Mark Greengrass, elle rassemble, explore et cartographie, grâce aux données statistiques et aux outils numériques, un fonds d'archives en partie inédit que les hasards de la conservation nous ont rendu (« introduction »). Redécouverts au début du XX^e siècle, les « Hartlib Papers » recueillent en particulier une importante correspondance active et passive, des journaux privés (« éphémérides »), des dossiers d'informations et de nouvelles. Déposés à la bibliothèque de l'université de Sheffield et numérisés, ils sont accessibles en ligne

depuis 2013. Abondé d'autres sources, ce fonds révèle, malgré ses lacunes, l'étendue du réseau mouvant, du « collègue invisible » qui réunit par l'intermédiaire de Hartlib, savants, hommes politiques anglais et allemands.

L'étude de ce « cercle hartlibien » permet à Stéphane Haffemayer d'éprouver, à l'occasion d'un cas singulier, une méthode féconde pour analyser en contexte les écrits d'actualité et renouveler l'histoire des idées politiques. Il met ainsi en évidence, dans l'important chapitre II (« L'engagement d'un "intelligencer". Diplomatie parallèle et réseaux de l'information »), le rôle informel d'« intelligencer » endossé par Hartlib : ce terme, intraduisible, désigne tout à la fois l'informateur, l'éditeur intellectuel, le journaliste, le diplomate voire l'espion. Hartlib a en effet voulu implanter, sur le modèle français de Renaudot, un « Bureau d'Adresse » en Angleterre, il a relayé, pendant les guerres civiles, les informations entre Londres et le pays, il a ensuite transmis directement au Lord protecteur les pétitions diverses qui lui étaient adressées. Hartlib est devenu l'agent d'une diplomatie parallèle, un « gate keeper » diffusant, filtrant, validant « annonces et nouvelles » (G. Feyel), dans l'espoir de contribuer au « bien commun ». Soucieux d'allier l'examen des facteurs idéologiques et culturels (chapitre I, « Fondements idéologiques de l'esprit hartlibien »), à l'observation, plus pragmatique, des réseaux de circulation, S. Haffemayer se demande comment la diffusion des informations imprimées et manuscrites à l'intérieur d'un espace urbain, national ou européen, participe à l'acculturation politique de l'opinion et à la polarisation d'une sphère publique opaque et conflictuelle, bien différente du modèle irénique décrit par J. Habermas. Il cumule ainsi les bénéfices d'approches historiographiques parfois divergentes, comme celles qu'Hubert Carrier ou Christian Jouhaud, par exemple, ont appliquées aux mazarinades. Les chercheurs qui s'intéressent aux corpus de libelles ou à la naissance de la presse périodique en Europe découvriront donc ici une méthode fructueuse, qui « admet la puissance mobilisatrice de l'idéologie et des phénomènes de communication » (p. 22).

La composition chronologique de la monographie s'articule aux tournants majeurs de l'histoire britannique entre 1600 et 1660, pour montrer comment l'action éditoriale, politique et scientifique de Hartlib trouve dans ce contexte mouvementé les moyens de ses fragiles réalisations. Ce plan permet à Stéphane Haffemayer d'avancer une thèse historiographique forte et de réévaluer l'interprétation commune de la « révolution anglaise » et du protectorat de Cromwell. Alors que les études récentes tendent à privilégier, parmi les causes de la « grande rébellion », les facteurs économiques ou religieux, S. Haffemayer plaide pour une interprétation idéologiquement progressiste des années 1640, période dont l'importance est souvent minorée au profit de la Glorieuse révolution. Il adopte ainsi « le point de vue de ceux qui reconnaissent que les événements entourant les premiers mois du Long Parlement constituent bien une "révolution" au sens d'une marche en avant novatrice et réformatrice, et non d'un retour en arrière pétri de conservatisme » (p. 208). De la même manière, l'action de Hartlib auprès de Cromwell (chapitre 4, « Hartlib et l'interrègne ») dévoilerait la dimension collégiale d'un gouvernement traditionnellement considéré comme personnel, sinon autoritaire.

Le double titre qui chapeaute l'ouvrage de S. Haffemayer fait référence au livre polémique de Jonathan Irvine Israel, *Radical Enlightenment. Philosophy and the Making of Modernity, 1650-1750*, paru en 2001. Le dialogue entre les deux historiens, qui sous-tend discrètement toute l'argumentation, se noue plus vigoureusement dans l'introduction et la conclusion de l'étude. En opposant « Lumières modérées » et « Lumières radicales », en scindant l'histoire européenne du XVII^e siècle en deux moments – à l'Europe des antagonismes théologiques ou « Europe's confessional era », aurait succédé,

vers 1650, l'Europe des antagonismes philosophiques – Israel s'est attaché à montrer le double processus de sécularisation et de rationalisation qui a accompagné la réception de Descartes puis de Spinoza, et provoqué une « crise de la conscience européenne ». La recherche de Stéphane Haffemayer nuance cette approche globale, rappelle la nécessité d'une histoire mieux contextualisée, et arase les clivages entre disputes confessionnelles et débats philosophiques. Comme le prouve la pensée de Hartlib, les Lumières radicales peuvent se manifester selon d'autres voies que celles du libertinage ou du spinozisme. D'autres formes de rationalité, non moins progressistes, apparaissent dès la première moitié du XVII^e siècle, et leur « radicalisme éclairé » peut naître dans le creuset d'une certaine ferveur spirituelle.

Delphine Amstutz

Flavie LEROUX, *Les Maîtresses du roi. De Henri IV à Louis XIV*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2020, 424 p., 15,5 × 24 cm.

La récente monographie de Flavie Leroux issue d'une thèse de doctorat soutenue à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales en 2017 porte sur les maîtresses des rois Henri IV et Louis XIV. Le sujet a déjà fait couler beaucoup d'encre sans toutefois inciter les chercheurs à regarder au-delà des inclinations et faveurs personnelles les processus sociaux. Ce livre à juste titre veut rompre avec les schémas de l'historiographie qui regardait ce sujet comme, pour le dire avec les mots de l'auteur, « sinon futile, du moins dérisoire » et constitue un bilan basé sur des recherches d'archives étendues. La grande valeur de l'ouvrage réside dans l'analyse approfondie et minutieuse des sources souvent peu bavardes sur ces sujets délicats. Néanmoins, en les lisant entre les lignes ou en cherchant des sources complémentaires on peut découvrir les leviers et les ressorts des mécanismes cachés d'une société aulique en plein changement. Notons ici que les représentations littéraires et artistiques récentes, notamment les films historiques, ont bien contribué à éveiller l'intérêt des chercheurs et des lecteurs sur cette problématique.

Au-delà des clichés et des lieux communs, cet ouvrage peut surprendre les lecteurs qui s'attendent uniquement à des histoires d'amour et d'intrigues de la cour. Tout cela n'apparaît qu'en filigrane sur les pages de cette monographie scientifique bien documentée qui présente avant tout un phénomène social lié à une couche sociale précise où les maîtresses agissent moins selon leurs propres sentiments capricieux qu'en raison des intérêts des lignages. Le groupe étudié est bien déterminé : les principales maîtresses (18 au total) qui figurent à la fin de l'ouvrage dans un dictionnaire biographique soigneusement établi. Chacune eut une vie extraordinaire et chacune eut un rôle très important dans le fonctionnement de la société de la cour de France durant la période étudiée qui correspond *grosso modo* à un long XVII^e siècle. Même si l'analyse suit d'abord un ordre chronologique, elle se transforme bientôt en un grandiose tableau à trois volets. Ce triptyque est organisé en parties distinctes : la première est consacrée à l'expression de la faveur royale, la seconde analyse le destin des bâtards royaux tandis que la troisième s'occupe des liens de parenté bénéficiant de l'appui royal. À l'intérieur de chacune, nous trouvons trois chapitres constituant l'architecture de l'ouvrage.

La première partie montre le fonctionnement des libéralités royales pour récompenser les faveurs féminines. On y apprend les méthodes de dissimulation des liaisons dangereuses des monarques, en particulier l'usage des mariages de façade, comme celui de Jacqueline de Bueil avec Philippe de Harlay, bien célèbre pour son ambassade à

Constantinople. Ces mariages non seulement sauvèrent les apparences, mais devinrent aussi des moyens pour renforcer les lignages par des dons considérables. Ces « marchés honteux » contribuèrent bel et bien au renforcement financier des maîtresses et, sous forme de dépenses secrètes, constituèrent une part non négligeable dans les comptes totaux d'une année du trésor royal, à savoir 5 pour cent à l'époque de Gabrielle d'Estrées ! Les profits incitaient beaucoup de dames à se faire remarquer par le monarque. Il en résulta une structure d'intermédiaires qui permit aux prétendantes de rencontrer le roi, mais aussi des cabales afin de les faire échouer. Leurs relations avec le roi pouvaient être cachées par des charges qui dissimulaient les dons secrets du monarque sous des revenus auliques légitimes. Certaines dames, comme la marquise de Montespan ou Françoise d'Aubigné, avaient réellement de graves problèmes financiers avant les faveurs royales.

Le livre nous initie également au détail des fortunes de maîtresses et à l'évolution des libéralités royales. Même si celles-ci étaient loin des grosses fortunes des ministres d'État comme Richelieu ou Mazarin, les chiffres peuvent nous paraître astronomiques, surtout quand l'auteur nous donne leur valeur en kilos d'argent fin. Ces dépenses royales évoluèrent avec le perfectionnement de l'État vers un système plus précis, plus cohérent et quasiment institutionnel. Les aliénations et les dépenses secrètes furent remplacées par des charges auliques. Si les engagements sur le Domaine de la Couronne devinrent plus rares, il y avait aussi des cas exceptionnels même à la fin du siècle, comme l'achat du marquisat de Maintenon directement payé par Louis XIV. Le plus souvent le roi employait des acheteurs indirects, comme des conseillers royaux ou des particuliers fictifs. En fin de compte, ce système pouvait profiter à divers acteurs impliqués dans ces affaires. En comparant les acquisitions foncières des maîtresses pendant la faveur nous pouvons constater de fortes inégalités (voir Annexe 11, p. 84). Les propriétés foncières permirent aussi l'utilisation, voire la fabrication des titres qui y étaient liés. Les nouvelles dignités allaient souvent de pair avec des droits féodaux et des revenus non négligeables, ainsi que des prérogatives qui avaient une haute signification dans la société de la cour. Flavie Leroux souligne ces méthodes qui permirent une extraordinaire ascension, autrement dit une sorte d'émancipation, aux dames bénéficiant de la faveur. Ainsi, Gabrielle d'Estrées put-elle à un certain moment bénéficier d'honneurs dignes d'une reine, d'autres maîtresses vivre à proximité de la famille royale et apparaître aux cérémonies des princesses. Elles étaient entourées de courtisans alliés et obligés qui les secondaient dans leurs démarches. Elles thésaurisaient des terres, revenus, fortunes mobilières, bijoux de grande valeur et vêtements richissimes en créant une véritable mode jusqu'à éclipser les parures des reines.

Le rayonnement des maîtresses influait sur leurs enfants, considérés enfants naturels mais issus d'un sang royal. La seconde partie de l'ouvrage analyse la problématique des enfants des maîtresses royales. La naissance des bâtards royaux créa des situations embarrassantes qui provoquèrent souvent des annulations de mariages. Les légitimations des bâtards royaux devinrent générales sous le règne de Henri IV et furent reprises par le Roi-Soleil également, même si ses fils naturels furent élevés en secret. Les enfants légitimés furent successivement assimilés à la plus haute noblesse du royaume, tout en respectant une stricte hiérarchie régissant le système de préséance à la cour. Leurs titres changèrent pendant cette période : au lieu d'employer le titre générique « de France », des dénominations attachées aux biens possédés ou des titres de courtoisie furent introduits. Les aînés bénéficièrent de hautes charges militaires et gouvernements lucratifs, tandis que les puînés faisaient souvent des carrières dans l'Église. Leur place fut renforcée par leurs mariages qui les rapprochaient des princes du sang. Les enfants légitimes des maîtresses profitèrent également de la faveur royale, comme nous l'apprenons dans

le sixième chapitre du livre à travers l'exemple du duc d'Antin. D'une manière paradoxale, la disgrâce pouvait rapprocher les mères de leurs enfants légitimes.

Les maîtresses sans enfants dépensèrent leurs fortunes en favorisant leurs filles ou fils des branches collatérales de leur famille. Ce furent surtout les nièces qui bénéficièrent des bienfaits de leurs tantes maîtresses comme l'exemple de celles de Gabrielle d'Estrées ou de Françoise de Rochechouart nous le montre. Ce phénomène existait dans une moindre mesure dans le cas des alliances des garçons aussi. Par ailleurs, les carrières de ceux-ci bénéficiaient largement de l'appui de leurs parentes favorisées, même si les traces en sont souvent invisibles. En tout cas, on pouvait retrouver, d'une manière directe ou indirecte, l'influence de la faveur royale dans les familles des maîtresses. Le dernier chapitre nous montre les modalités de la redistribution des fortunes accumulées par les dames favorisées par les rois avant et après leurs décès. Conformément aux usages de l'âge baroque, elles consacrèrent une partie de leurs biens aux œuvres de piété, aux fondations religieuses et aux actions charitables. Leurs testaments nous renseignent sur la transmission de leurs biens. L'auteur nous montre à travers l'exemple de la succession de Gabrielle d'Estrées la complexité de ces affaires délicates.

Cette monographie constitue une étape considérable dans l'étude de ce domaine. Son point de vue historique permet de placer les faveurs royales passagères dans des perspectives de longue durée. L'interprétation politique du phénomène comme une nouvelle forme de légitimité issu du pouvoir royal mérite également notre attention. Chaque constatation de l'auteur est appuyée par des sources représentées en notes ou dans des tables soigneusement établies pour illustrer les phénomènes représentés. Les sources archivistiques abondantes sont bien complétées par des témoignages des mémoires et correspondances de personnages hauts en couleurs, comme L'Estoile, Bussy-Rabutin ou la Grande Mademoiselle. Les méthodes utilisées dans cette étude présentent des outils pour des autres périodes ou pour d'autres pays également. On pourrait se demander si le modèle français dans la curialisation des relations intimes des monarques représentait un exemple pour d'autres cours en Europe. Des possibilités de comparaisons internationales restent encore à explorer.

Ferenc Tóth

Éric SCHNAKENBOURG et François TERNAT (dir.), *Une diplomatie des lointains. La France face à la mondialisation des rivalités internationales, XVII^e-XVIII^e siècles*, Rennes, PUR, « Histoire », 2020, 396 p., 15,5 × 24 cm.

Les seize contributions ici réunies proposent de conjuguer les apports récents de l'histoire de la diplomatie et de l'histoire globale et connectée, étudiant les débuts de l'empire colonial français, approché par le prisme d'une « diplomatie des lointains ». Il s'agit d'envisager la France comme « l'un des principaux acteurs de cette mondialisation des rivalités au cours des XVII^e et XVIII^e siècles » (p. 7). L'adaptation de la diplomatie française à cet élargissement des champs d'actions est examinée à travers une démarche prônant « un décloisonnement épistémologique, thématique et spatial pour jouer sur les points de vue et l'échelle » (p. 13). L'ouvrage est doté de rares cartes, peu lisibles, d'une courte bibliographie, d'un *index locorum* et d'un *index nominum*. Il est organisé en six parties. La première, présentant le cadre chronologique, est composée de deux études offrant une relecture des traités de paix entre le XVII^e siècle et 1815, pour

montrer comment la diplomatie française s'adapte à un affrontement mondial, repoussant « ses horizons aux quatre coins du globe » (p. 37). Éric Schnakenbourg montre, au XVII^e siècle, l'importance croissante des théâtres lointains dans la diplomatie française, et propose les traités de 1713 comme une rupture, plaçant désormais ces théâtres au cœur des enjeux, ouvrant à la seconde période examinée par François Ternat, qui se porte jusqu'au congrès de Vienne de 1815. Dans le cadre de la rivalité franco-britannique à l'échelle mondiale, il montre que les paix sont à présent des « paix-monde » (p. 58) et l'importance grandissante des enjeux économiques et commerciaux dans ces relations lointaines. Les cinq autres parties abordent les aspects juridiques des relations lointaines, « une diplomatie du négoce », et les acteurs locaux (« diplomatie coloniale par des acteurs locaux », « diplomatie et traite des esclaves » et « négocier avec les souverains du lointain »). Trois thématiques traversant les études peuvent être mises en évidence.

On peut souligner l'ambition réussie du décloisonnement géographique. L'ouvrage cherche à ne pas se limiter au royaume et à rompre avec une histoire qui serait trop européo-centrée. Amérique, Afrique et théâtre indien sont très représentés. S'y ajoutent des études sur des espaces moins étudiés. La contribution de Marie Ménard-Jacob sur la tentative d'installation de la compagnie des Indes à Ceylan en 1672 met en avant l'imbrication des enjeux auxquels est confrontée la compagnie, raison aussi de son échec, à la fois la négociation avec le souverain indigène qui se heurte à l'incompréhension des parties, la relation avec les Hollandais dans un contexte de retour à la paix, mais de maintien des hostilités localement, et la relation entre les Hollandais et le roi local alors que les premiers occupent une partie de l'île. François Ternat étudie la Birmanie dans le cadre de la rivalité franco-britannique au XVIII^e siècle exploitant les possibilités d'alliance avec les princes birmans. Si l'ouvrage fait ainsi voguer d'un bout à l'autre de l'empire colonial français, toutes les contributions sont unies par la thématique du commerce, posé comme l'enjeu central des efforts de la Couronne dans ces espaces lointains. Ainsi, les contributions de David Chaunu, pour les Caraïbes sous Louis XIV, et de Sylvain Lloret sur la diplomatie commerciale franco-espagnole du XVIII^e siècle illustrent de manière complémentaire la manière dont les Français s'efforcent de prendre peu à peu part au commerce américain, sous contrôle espagnol, par des voies détournées du côté des marchands, par la diplomatie lors de négociations au XVIII^e siècle, tandis que, localement, les gouverneurs des Caraïbes sous Louis XIV font des efforts pour briser le monopole portugais. La partie consacrée à la traite des esclaves propose aussi deux études complémentaires. Celle d'Adjé Séverin Angoua montre l'installation des Français sur la côte de l'Or sous Louis XIV pour s'insérer dans ce commerce fructueux face aux Hollandais. Celle de Cheikh Séné examine l'activité de deux gouverneurs en Sénégambie au XVIII^e siècle, en montrant les négociations avec les pouvoirs locaux afin d'assurer un monopole commercial dans la traite.

L'ouvrage veut insister non seulement sur ce décloisonnement, mais aussi sur une approche « à hauteur d'hommes » (p. 367), rejoignant ici l'historiographie récente de la diplomatie, qui met en évidence la pluralité des acteurs, officiels et informels. Les gouverneurs sont au cœur de nombreuses études, montrant leur « diplomatie du quotidien » (Elisabeth Hejmans) et la manière dont ils s'insèrent dans les équilibres politiques locaux et les sociétés locales. On relève encore les acteurs commerciaux. John Shovlin revient sur les compagnies de commerce française et britannique au XVIII^e siècle, et Elisabeth Hejmans dresse une étude croisée des directeurs de comptoir de Ouidah dans le golfe du Bénin et de Pondichéry. Elle propose d'étudier la figure du « marchand-diplomate » pour examiner la capacité d'action de ces personnages, et la manière dont ils cherchent à comprendre la culture de leurs interlocuteurs, leur marge de manœuvre

plus importante que celle des ambassadeurs et ainsi les conventions qu'ils passent avec les souverains locaux. Du côté des acteurs informels, Gilles Havard prolonge son *Amérique fantôme* (2018) en revenant sur le cas de Nicolas Perrot, Bourguignon devenu truchement dans la région des Grands Lacs dans la seconde moitié du XVII^e siècle, figure de passeur entre deux mondes, avec lesquels il commerce. L'ouvrage, dans son désir de proposer une « histoire à parts égales », ne se limite pas à ces acteurs européens. L'étude d'Éric Roulet sur l'installation des Français et des Anglais dans les Antilles dans la première moitié du XVII^e siècle montre les relations avec les Caraïbes et la manière dont ils réagissent à l'installation de ces nouveaux venus, tandis que les princes du monde indien sont présents dans plusieurs contributions, par exemple sous la plume de Massimiliano Vaghi qui étudie le Bengale au XVIII^e siècle. Susan Mokhberi se penche sur la publication, en 1715, du récit de voyage de l'ambassadeur de Perse, Mohamad Reza Beg, auprès de Louis XIV, démontrant comment la diplomatie lointaine devient un outil de propagande au service de la gloire du roi.

Enfin, l'ouvrage accorde une large place à la notion de rencontre. Celle-ci se retrouvera dans chacune des contributions, plusieurs insistant sur le degré de compréhension des réalités d'autres mondes. On peut souligner la mise en avant par Saliha Belmessous de la naissance d'un droit hybride aux XVII^e et XVIII^e siècles : les négociations entre Européens et puissances locales montrent la rencontre entre des traditions juridiques différentes, fondées souvent sur des idées communes, et engendrant, ensuite, dans la mise en œuvre locale, de nouvelles formes de négociations.

Cet ouvrage, à travers ses études synthétiques, peut être vu comme une autre histoire de la naissance de l'empire colonial français. Son originalité réside dans cette « diplomatie des lointains », un concept fécond associant deux historiographies qui donne un autre regard à la fois sur l'évolution de la diplomatie entre les XVII^e et XVIII^e siècles, qui s'adapte à des enjeux mondiaux et à la rencontre avec des mondes lointains, mais aussi sur l'histoire globale, mettant en avant la pluralité des acteurs locaux et peignant les différentes situations de rencontre. C'est là pour partie revenir au vœu de Lucien Febvre qui plaidait pour sortir du « ciel diplomatique » au profit d'une étude plus attentive aux réalités locales. Ces riches études permettent d'approfondir cette articulation entre local et global dans des analyses attentives à la pluralité des regards, et à examiner les particularités de cette diplomatie confrontée à des mondes lointains, à la fois canal de négociation et instrument de pouvoir dans des rivalités européennes qui s'exercent désormais à l'échelle globale.

Damien Fontvieille